

Rapport de gestion

—
2023



Avant-propos

De 2023, il paraît évident de retenir en premier lieu Fribourg – ville du Goût. Portant fièrement ce titre national durant toute l'année écoulée avant de passer le flambeau à Valposchiavo, la cité des Zaehringen a organisé, co-organisé et soutenu une myriade de projets en lien avec nos papilles gustatives et nos fiertés culinaires. En quelques chiffres: 460 événements ayant attiré quelque 45 000 personnes, dont la bénichon en ville durant la Semaine du goût, plus de 320 partenaires fédérés-es, des retombées financières estimées à 4,75 millions de francs... À cet excellent bilan s'ajoute un héritage cinq étoiles, avec l'entrée de Fribourg dans le Réseau des villes créatives de l'UNESCO, domaine « gastronomie », aux côtés de Montreux (« musique »). Une magnifique façon de pérenniser et d'intensifier les précieuses et nombreuses relations externes tissées au fil de cette Année du goût.

Il serait toutefois bien réducteur de résumer l'activité de l'Administration communale à cette seule thématique. Car 2023 pourrait tout aussi bien être synonyme de réalisations et ce, au pluriel. En effet, les grands projets de la législature, voire au-delà, prennent désormais clairement forme. Des chantiers très attendus ont pu démarrer, avancer à un rythme soutenu, laissant augurer pour la population d'une prometteuse accentuation de la qualité de vie sur le territoire communal.

Ainsi, après des années de procédures émaillées d'oppositions et de négociations, la requalification du quartier du Bourg a enfin pu trouver son rythme de croisière. Les travaux avancent selon les prévisions et l'escalier du pont de Zaehringen a d'ores et déjà pu être achevé et inauguré. Du côté de la rue Pierre-Aeby, exemple parfaitement illustré des avantages des démarches participatives, celle-ci offre désormais aux habitants-es et aux passants-es un agréable air de Sud. Un grand merci à toutes et tous pour votre patience durant les travaux: elle a payé. Bourg toujours, avec L'Atelier qui, à travers son vaste programme d'animations, forge peu à peu sa personnalité et remplit sa fonction de maison communale ouverte à chacun-e. Quant à l'étape 2 de requalification du quartier, elle a pu en préciser ses contours courant 2023, grâce – encore – à une démarche participative donnant la parole à la population.

Un peu plus au centre-ville, à côté de la gare, les travaux au niveau du carrefour Richemond sont allés bon train, avec une inauguration confirmée pour fin 2024. Cette interface repensée représente une petite révolution pour Fribourg: pour la première fois depuis que le chemin de fer moderne y passe, il sera possible de relier le nord au sud de la ville directement par les passages sous-voies et les quais. En parallèle, ces derniers ont doublé de taille pour permettre d'accueillir des InterCity de 400 mètres de longueur, assurant à notre cité de conserver à long terme un double arrêt horaire des trains rapides et de figurer parmi les gares stratégiques du pays. Autre sujet lié à la mobilité: l'introduction du 30 km/h sur les trois-quarts des routes communales a permis de répondre aux normes fédérales en matière de protection contre le bruit. La cohabitation entre les divers moyens de transport s'en trouve également adoucie et sécurisée. Fribourg fait office de pionnier en la matière, ouvrant la voie en concrétisant les tendances de l'Union des villes suisses.

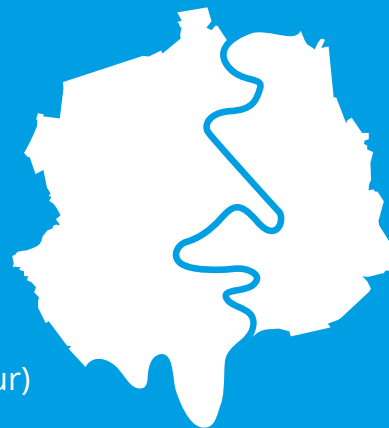
La liste des réalisations est longue et le présent rapport vous permettra d'en mesurer la diversité et l'envergure: inauguration de nouvelles rues et places mettant en lumière des figures féminines, célébration des 100 ans des Bains de la Motta, consultations citoyennes pour mieux connaître les envies et les attentes des habitants-es, travaux pour la mise en place d'un Conseil des jeunes, installation de distributeurs de protections hygiéniques dans les bâtiments communaux accessibles au public, réaménagement de la place de jeux du Domino (démarche participative, à nouveau), lancement de la société Particip SA et du programme de soutien en faveur de la transition énergétique, mise sur pied d'un plan canicule pour les seniors, nouvelle délimitation officielle des quartiers, etc. Sans oublier l'accueil de réfugiés-es à l'ancienne caserne de la Poya, où Fribourg prête main-forte à l'État et à la Confédération dans le soutien aux personnes démunies d'horizons plus lointains. Pour qu'il fasse bon vivre à Fribourg, pour tout le monde.

Thierry Steiert
Syndic

La Ville de Fribourg en chiffres

42 050

habitants·es au 31.12.23
(population légale et en séjour)

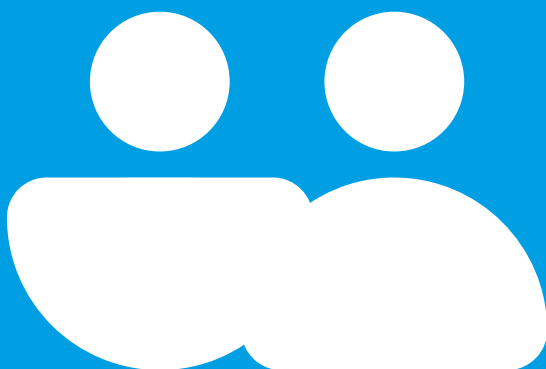


729

collaboratrices et collaborateurs
(583.93 EPT) au 31.12.23

9,3

km² (superficie ville de Fribourg)



19

apprentis·es au
31.12.23

Répartition hommes-femmes
(Administration communale)

42.39 %

de hommes



57.61%

de femmes

44.69 ans

âge moyen du personnel



14.12 ans

ancienneté moyen du
personnel



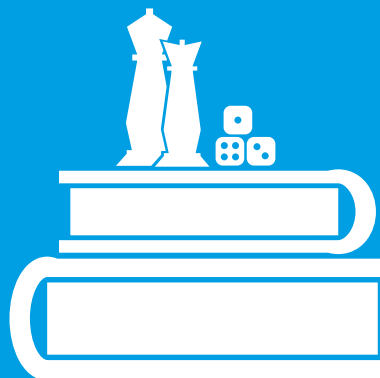
460

événements labellisés
Fribourg – Ville du Goût 2023



200 082

plantes produites par
l'établissement horticole pour la décora-
tion des massifs en ville et les différentes
manifestations



196 921

prêts à MEMO

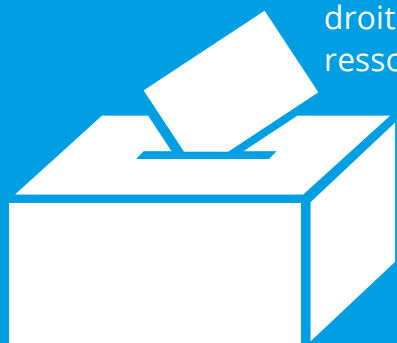
99

participants·es aux
ateliers de courage civil



134

droits de cités octroyés à des
ressortissants·es étrangers·ères



80

communiqués de presse

31

projets accueillis et soutenus
par le Labo urbain



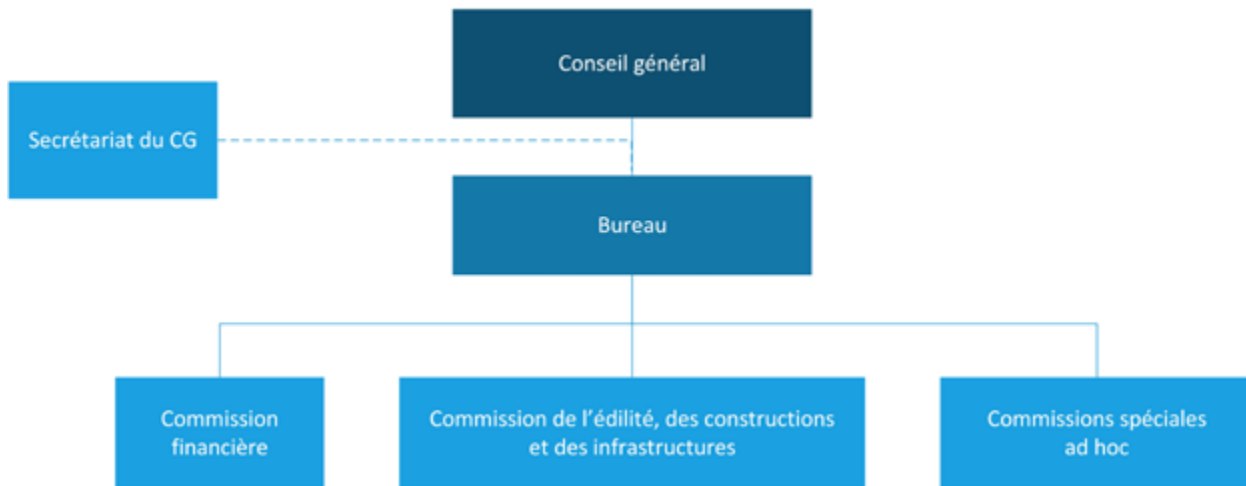
Statistiques et informations complémentaires disponibles sur
www.ville-fribourg.ch/conseil-communal
(rubrique «Rapports de gestion»)



Table des matières

I	Conseil général	8
II	Conseil communal	12
1	Administration générale	16
2	Finances	20
3	Enfance, écoles et cohésion sociale	24
4	Police locale et mobilité	31
5	Génie civil, environnement et énergie	35
6	Urbanisme et architecture	42
7	Informatique	48
8	Culture	50
9	Sports	56
10	Aide sociale	59
11	Curatelles d'adultes	61
12	Ressources humaines	64
13	Service juridique	65

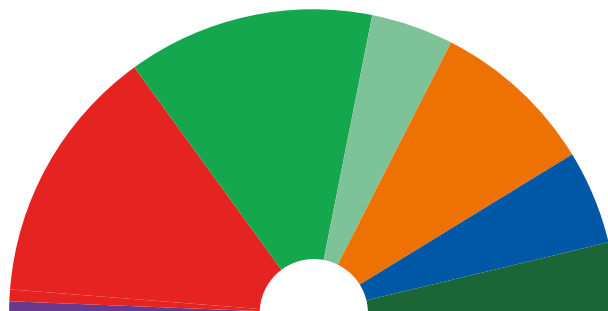
I. Conseil général



A. Secrétariat

Le Secrétariat du Conseil général (2,5 EPT, cf. organigramme au chapitre 1. Administration générale) a pour mission d'organiser les séances du Conseil général, du Bureau et des commissions, ainsi que de rédiger les procès-verbaux. De plus, il assure le suivi administratif des décisions du Conseil général, de leur publication et, potentiellement, de leur approbation par l'État (règlements).

8



B. Composition du Conseil général et mutations

Au 31 décembre 2023, le Conseil général était composé comme suit:

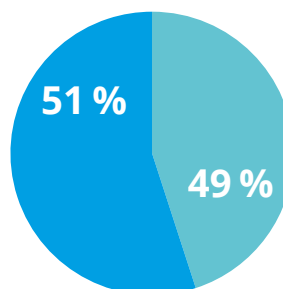
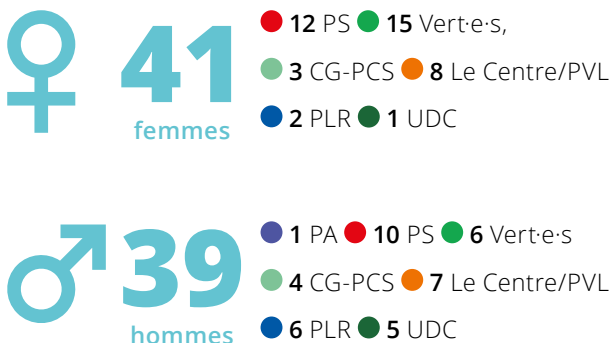
Présidente : Sonja Gerber (PS)

Vice-président : Simon Murith (Le Centre/PVL)

De gauche à droite :

- Parti des artistes (PA): 1
- Parti socialiste (PS): 22
- Les Vert-e-s: 21
- Centre gauche – PCS (CG-PCS): 7
- Le Centre / PVL: 15¹
- Les Libéraux-Radicaux (PLR): 8
- Union démocratique du centre (UDC): 6

Répartition hommes-femmes



Âge moyen des membres



¹ Ibrahim Berisha a rejoint les rangs du groupe Le Centre/PVL.

Au cours de l'année 2023, les mutations suivantes ont été enregistrées: Ilire Rrustemi (PS) a démissionné le 1^{er} janvier et a été remplacée par Hervé Bourrier; Emmanuel Kilchenmann (UDC) a démissionné le 16 février et a été remplacé par Johan Dick; Christophe Giller (UDC) a démissionné le 4 avril et a été remplacé par Ming Liu Baier; Marie Giller-Zbinden (UDC) a démissionné le 4 avril et a été remplacée par Andrey Nazheskin; Mathilde Vonlanthen (Vert-e-s) a démissionné le 1^{er} juin et a été remplacée par Diana Andrea; Amélie Baechler (Vert-e-s) a démissionné le 6 juillet et a été remplacée par François Yerly-Brault; Adrienne Salina (PLR) a démissionné le 31 octobre et a été remplacée par Grégory Grin; Mario Parpan (CG-PCS) a démissionné le 31 décembre et a été remplacé par Sofia Fernandes; Lionel Tissot (Vert-e-s) a démissionné le 31 décembre et a été remplacé par David Ruffieux.

C. Nombre de séances et principaux objets traités

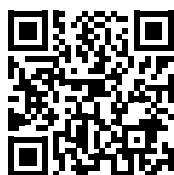
Le Conseil général a tenu 15 (14) séances. Elles ont toutes eu lieu à la salle de l'Hôtel cantonal hormis la session des 9 et 10 octobre 2023, qui s'est déroulée à la salle communale Saint-Léonard.

Le Bureau s'est pour sa part réuni à 7 (8) reprises. Sous la présidence de Laurent Woeffray (PS), un groupe de travail concernant la participation au processus de révision totale de la loi sur les communes a siégé 7 fois. Sous la présidence de Mario Parpan (CG-PCS), un groupe de travail concernant l'organisation future du fonctionnement du Conseil général de la Ville de Fribourg a siégé à 2 reprises.

La Commission financière a tenu 16 (16) séances plénières, sous la présidence de Marine Jordan (PS). La Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures a, elle, siégé 4 (8) fois, sous la présidence de Charles de Reyff (Le Centre/PVL).

Une Commission spéciale chargée d'examiner la révision des règlements sur la fourniture d'eau potable et l'évacuation et l'épuration des eaux usées a tenu 2 séances, sous la présidence de Valentine Mauron (Vert-e-s). Une Commission spéciale chargée de l'examen du règlement sur le parcage prolongé dans les secteurs à stationnement réglementé a siégé à 2 reprises, sous la présidence de Gérald Collaud (CG-PCS).

Le Conseil général a traité principalement des objets suivants et les a acceptés:



[règlement sur l'organisation de la société d'investissement en faveur des projets de transition énergétique ;](#)



[règlement concernant les taxes applicables aux constructions et aux installations empiétant durablement sur le domaine public communal ;](#)



[révision du règlement général de police ;](#)



[comptes 2022 ;](#)



[crédit d'ouvrage pour la requalification de la place du Pertuis et de la rue de la Neuveville ;](#)



[participation à l'augmentation du capital-actions dans la société Transports publics fribourgeois Holding SA ;](#)



[révision générale du règlement sur la fourniture d'eau potable ;](#)



[révision générale du règlement concernant l'évacuation et l'épuration des eaux usées ;](#)



[crédit d'ouvrage pour l'assainissement, la rénovation et la mise aux normes du bâtiment B de l'école de la Vignettaz ;](#)

10



[budget 2024.](#)

D. Propositions et postulats

	Propositions	Postulats
Transmis·e au Conseil communal	0 (0)	32 (45)
Retiré·e	0 (0)	3 (2)
Refusé·e-Irrecevable	4 (4)	7 (1)
Déposé·e et en attente de traitement	3 (2)	8 (12)
Liquidé·e en 2023 au travers d'un rapport final ou d'un message	3 (1)	60 (39)

E. Questions et résolutions

Nonante-cinq (76) questions ont obtenu une réponse en 2023. La liste complète est disponible sur le site internet de la Ville à l'adresse www.ville-fribourg.ch/conseil-general/proposition-postulats-questions. Une (1) résolution a été adoptée, au sujet du soutien à la Grève féministe du 14 juin 2023.

F. Représentations

Élues pour un an, les présidences et vice-présidences du Conseil général suivent toutefois un autre rythme que celui des années civiles. Présidente depuis le 10 mai 2023, Sonja Gerber a représenté le Conseil général lors de plusieurs manifestations l'an passé, parmi lesquelles:

- le baptême de la place Liselotte-Spreng ;
- le lancement et la clôture de Fribourg – ville du Goût 2023 ;
- la 21^e Fête de la musique ;
- la réception des nouveaux-elles majoritaires ;
- l'exposition des travaux de bachelor de la HEIA-FR ;
- l'apéritif du 1^{er} Août ;
- l'événement économique de la Ville ;
- la 89^e course de Morat-Fribourg ;
- le Prix sportif de la Ville ;
- la visite du Conseil général de la Ville de Genève.

En outre, des membres du Conseil général le représentent au sein de divers conseils d'administration et commissions externes :

- Conseil d'agglomération ;
- Eau de Fribourg – Freiburger Wasser SA ;
- Particip SA ;
- Commission d'aménagement du territoire ;
- Commission consultative de développement durable ;
- Commission des naturalisations.

II. Conseil communal



12

A. Organisation

La conseillère communale Andrea Burgener Woeffray a démissionné au 15 juillet 2023. Elias Moussa lui a succédé à la tête de la Direction de l'édilité.

B. Séances

Le Conseil communal a tenu 42 (42) séances ordinaires et 12 (12) séances extraordinaires, au cours desquelles il a pris 1 882 (1 775) décisions.

C. Relations institutionnelles

Après une annulation en 2022, le traditionnel échange des vœux à l'Évêché a eu lieu le 19 janvier 2023.

Le 17 mai, le Conseil communal a rencontré le Conseil d'État pour un échange. Figuraient notamment à l'ordre du jour: la politique foncière, notamment dans le secteur de la Poya et de Saint-Léonard, le projet de piscine couverte, Bluefactory Fribourg-Freiburg SA, les décharges de Châtillon et de la Pila, la STEP de Fribourg, les TPF, ainsi que la politique régionale et communale.

Autre séance le 8 novembre, cette fois-ci pour la rencontre annuelle avec le Rectorat de l'Université de Fribourg. Les thèmes suivants ont été abordés: infrastructures et projets de construction en cours, journée portes ouvertes de l'Université «Explora», Artist in Residence et problème du recul du nombre d'étudiants-es germanophones.

D. Collaborations régionales

Diverses séances et assemblées de délégués-es se sont tenues, par exemple au sein de l'Agglomération de Fribourg², avec le Consortium pour l'alimentation en eau de la Ville de Fribourg et des communes voisines (CEFREN) ou encore avec le Réseau santé de la Sarine (RSS).

En outre, le Conseil communal a rencontré l'Exécutif de Marly le 31 janvier, celui de Payerne, le 2 mai, celui de Villars-sur-Glâne, le 8 mai et celui de Bulle, le 6 juin. Lors de ces séances, les discussions ont porté sur divers thèmes intercommunaux.

² L'agglomération politique de Fribourg est composée de dix communes membres, dont la Ville de Fribourg. Son rapport d'activités annuel est disponible sur www.agglo-fr.ch/documentation/comite-dagglomeration/rapports-dactivites.



© Ville de Fribourg

De gauche à droite: Mirjam Ballmer (conseillère communale), Laurent Dietrich (vice-syndic), Thierry Steiert (syndic), Pierre-Olivier Nobs (conseiller communal), Elias Moussa (conseiller communal depuis la mi-juillet, à la suite de la démission d'Andrea Burgener Woeffray) et David Stulz (secrétaire de Ville).

13

E. Représentations

Le Conseil communal s'est fait représenter à 125 (118) reprises par un-e ou plusieurs de ses membres lors de manifestations en ville. Le vin d'honneur a été offert dans 53 (55) cas. Le Conseil communal a notamment pris part à la plupart des assemblées des associations de quartiers, ainsi qu'aux manifestations traditionnelles et anniversaires importants.

Du 21 au 23 avril, une délégation du Conseil communal s'est rendue à Rueil-Malmaison pour l'inauguration du tilleul et du banc du Square de Fribourg. Une délégation de Rueil-Malmaison était présente du 15 au 17 septembre dans le cadre de Fribourg – ville du Goût 2023.

F. Participation de la Ville dans diverses sociétés

La Ville de Fribourg est actuellement détentrice d'actions, d'obligations, de parts sociales et de bons de jouissance d'une trentaine de sociétés. Ses participations principales se comptent auprès de sociétés anonymes, parmi lesquelles figurent:

- Bluefactory Fribourg-Freiburg SA (50% de parts / représentation assumée par Mirjam Ballmer);

- Eau de Fribourg Freiburger Wasser SA (100% de parts / représentation assumée par Thierry Steiert et Mirjam Ballmer);
- Effort Fribourg SA (100% de parts / représentation assumée par Thierry Steiert et Laurent Dietrich);
- Groupe E Celsius SA (27,29% de parts / représentation assumée par Thierry Steiert);
- Particip SA (100% de parts / représentation assumée par Elias Moussa et Mirjam Ballmer)
- SAIDEF SA (4,76% de parts / représentation assumée par Elias Moussa);
- SINEF SA (100% de parts / représentation assumée par Thierry Steiert);
- Transports publics fribourgeois Holding SA (16,24% de parts / représentation assumée par Laurent Dietrich et Pierre-Olivier Nobs).

On peut encore citer Agy Expo SA (2,06% de parts), Bains de la Motta SA (56,27% de parts), Parking des Alpes Fribourg SA (3,04% de parts) et Société immobilière de la Grenette SA (28,10% de parts).

En outre, la Ville possède un nombre important de parts sociales de la société Les Logements populaires Fribourg et est membre de l'Association Forum Fribourg.

Les rapports d'activité de ces diverses sociétés sont en principe disponibles sur leurs sites internet respectifs et via le Registre du commerce en ligne.

G. Naturalisations

Présidée par Christine Kolly, la Commission des naturalisations a siégé à 14 (12) reprises. Elle a traité 94 (75) dossiers, dont 2 (2) lors d'un second examen. Deux (3) demandes ont été suspendues pour des raisons de connaissances civiques insuffisantes.

Suivant les préavis de la Commission des naturalisations, le Conseil communal a octroyé le droit de cité de Fribourg à 134 (118) ressortissants-es étrangers-ères et a refusé d'octroyer ce droit à 1 (3) personne requérante.

Aucun (0) dossier n'a été classé après abandon de la procédure pour diverses raisons (arriérés d'impôts, déménagement, départ à l'étranger, etc.).

H. Fribourg – ville du Goût 2023

Après Bâle en 2022 et avant Valposchiavo en 2024, Fribourg s'est portée candidate et a été désignée ville du Goût pour l'année 2023. À ce titre, elle est devenue l'ambassadrice privilégiée de la Semaine du goût, manifestation à caractère national lancée voilà plus de 20 ans. Afin de faire honneur à cette appellation, la Ville s'est associée à plus de 320 partenaires locaux-les (Terroir Fribourg, GastroFribourg, l'Union des paysans fribourgeois, l'Université, la marque Fribourg – Terre de valeurs, etc.) pour mettre sur pied quelque 460 événements sur cette thématique entre mars et novembre, principalement. En tout, 45 000 personnes y ont participé, pour des retombées financières estimées à 4,75 millions de francs.

Parmi les jalons de cette année très spéciale, on peut citer le lancement officiel fin février de Fribourg – ville du Goût 2023, suivi de VINEA on Tour et du Festival international du film de Fribourg (FIFF, avec la section «Bon appétit!») et le concept «Un film, un repas» en mars. Les anciennes villes du Goût se sont réunies à Fribourg en avril et ont signé le pacte de Milan, puis est venu le tour de la Nuit des musées («Saveurs et savoirs») en mai, ainsi que de Melting popote (atelier et restaurant éphémère des cuisines du monde dans le quartier du Schoenberg) de fin mai à début juin. C'est aussi en juin que s'est tenue la 2^e édition du salon InnoFood & Co. Septembre a été le mois de la Semaine suisse du goût, avec le gala officiel d'ouverture à Berne et, surtout, la Bénichon en ville (cantine, marché du terroir, ferme pédagogique), événement le plus important de l'année du Goût. En automne, la Ville a lancé un concours des artisans-nes dans l'idée de créer sa nouvelle gourmandise (concours

professionnel remporté par les «Petits Pavés» de la boulangerie Saudan) et participé à Explora, la journée portes ouvertes de l'Université de Fribourg. La clôture de cette année particulière a eu lieu lors d'une cérémonie début novembre, à L'Atelier.

Si la manifestation a été une réussite, il aurait été dommage qu'elle reste sans suite. C'est donc avec enthousiasme que la Ville soutiendra la mise sur pied de plusieurs événements en 2024: le concept «Un film, un repas» du FIFF se répétera, le salon InnoFood & Co se tiendra à nouveau à Fribourg, Melting popote connaîtra une deuxième édition et Fribourg participera à la réunion 2024 des anciennes villes du Goût.

Il faut surtout mentionner un des héritages les plus marquants de Fribourg – ville du Goût 2023: l'intégration fin octobre au Réseau des villes créatives de l'UNESCO, dans le domaine «gastronomie». Montreux ayant intégré le réseau en parallèle dans la catégorie «musique», les deux villes sont les premières du pays à en faire partie. Être membre de ce réseau ne constitue pas un label, mais comporte au contraire un cahier des charges prévoyant un plan d'action quadriennal, avec pour fil rouge l'innovation dans la gastronomie (18 actions prévues avec une communauté d'intérêts composée d'une trentaine de partenaires publics-ques et privés-es).

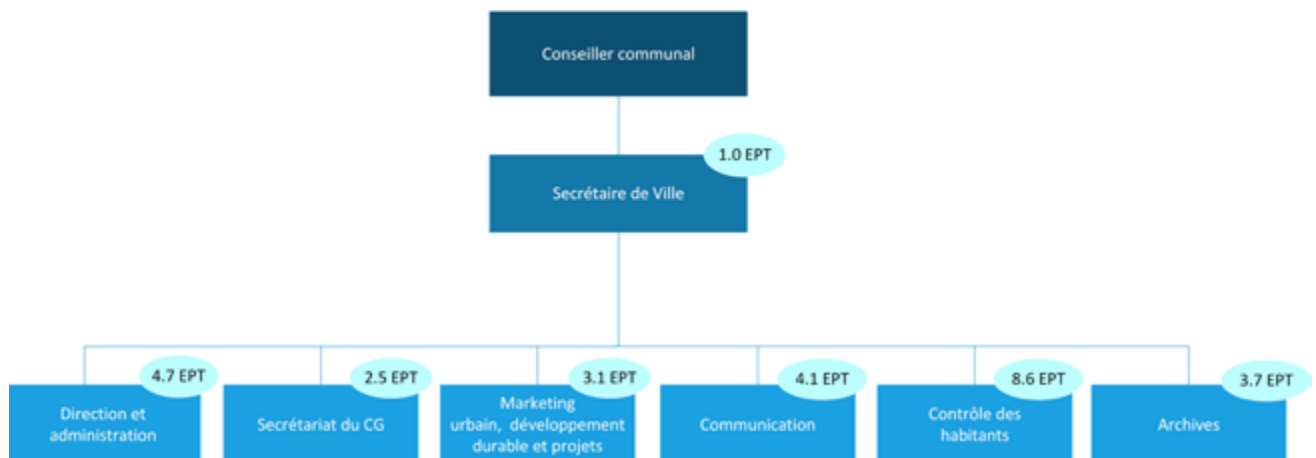
14



Affiche officielle de Fribourg – ville du Goût 2023

1. Administration générale

Direction : Thierry Steiert, syndic
 Chef de service : David Stulz, secrétaire de Ville
 Dotation : 38 collaborateurs·rices (27,7 EPT)³



15

1.1. Secrétariat de Ville

Entre autres tâches, le Secrétariat de Ville gère la préparation des séances du Conseil communal.

Principaux documents émis	2023	2022
Déclaration de mœurs	13	10
Déclarations de prise en charge (hébergement)	148	169
Copies diverses (conformes, etc.)	482	463
Légalisations de signatures	443	382

1.2. Communication

Le Secteur de la communication assume la gestion et la diffusion de l'information institutionnelle de la Ville de Fribourg, tant à l'interne qu'auprès de la population. Il s'acquitte de cette mission avec un grand nombre de partenaires internes et externes, via de multiples canaux et sous diverses formes afin de toucher le plus efficacement possible les nombreux publics-cibles : relations avec les médias, sites intranet et internet, réseaux sociaux, bulletins d'information du personnel (BiP) et communal (1700), campagnes d'information, de sensibilisation ou de prévention,

imprimés, vidéos, manifestations, etc. Secteur transversal, il collabore avec l'ensemble des autres services et secteurs de la Ville pour mettre en lumière leurs activités, parfois avec l'apport d'agences externes. Ses tâches répondent à une obligation légale – l'information du public sur les activités du Conseil communal et de l'Administration – ainsi qu'à plusieurs objectifs du programme de législature 2021-2026, notamment en « favorisant l'intégration en tenant compte de la diversité de la population » ainsi qu'en « profilant et faisant rayonner la Ville », en étroite collaboration avec le Secteur du marketing urbain, développement durable et projets.

Parmi les dossiers importants que le Secteur a géré ou auxquels il a apporté sa contribution en 2023, on peut citer Fribourg – ville du Goût 2023, l'intégration au Réseau des villes créatives de l'UNESCO (domaine « Gastronomie »), le bilan de mi-législature 2021-2026, la Saint-Nicolas, l'introduction du 30 km/h, les 100 ans de la Motta, le lancement du chantier de l'interface Richemond, celui du programme de soutien en faveur de la transition énergétique et celui de la société Particip SA, la consultation citoyenne via le RDV durable, les travaux préparatoires pour la création du Conseil des jeunes, celle de protections hygiéniques dans les bâtiments de la Ville accessibles au public et celle du concept Toilettes sympa, la lutte contre le

³ Sans compter la Direction; 2,4 EPT vacant

harcèlement dans l'espace public, divers chantiers comme la suite de la requalification du quartier du Bourg, le réaménagement de la place du Pertuis et de la place de jeux du Domino, la nouvelle délimitation officielle des quartiers de la ville, l'inauguration de nouvelles rues et places mettant en lumière des personnalités féminines, le plan canicule pour les seniors, etc.

Quelques chiffres illustrent l'activité de la Communication l'an dernier :

- médias: une trentaine de conférences ou points de presse et invitations à des événements, près de 80 communiqués (environ une diffusion tous les 4 à 5 jours en moyenne) et quelques 300 réponses à des demandes émanant de journalistes (sans lien avec les communiqués et conférences de presse), en nette augmentation;
- internet: des centaines de pages web ajoutées ou fréquemment mises à jour, ainsi que le développement de nouvelles fonctionnalités;
- réseaux sociaux: quelque 320 publications, près de 7 100 abonnés-es et 340 000 interactions sur Facebook, une septantaine de publications (parmi lesquelles des stories et des vidéos des coulisses de la Ville) et environ 2 800 abonnés-es sur Instagram, ainsi que près de 100 publications et 3 300 abonnés-es sur LinkedIn;
- bulletins d'information: 10 numéros du 1700 (plus de 20 pages en moyenne par édition) et 3 parutions du BiP;
- imprimés: des dizaines de brochures, dépliants, affiches, flyers, etc.

16

1.3. Archives et patrimoine

Mémoire officielle de la Ville, le Secteur des archives et du patrimoine (renommé l'an dernier) a pour mission la collecte, la description, la conservation, la communication et la valorisation de sources documentaires et d'objets – archives et œuvres d'art – constituant la « mémoire plurielle » de Fribourg.

Les Archives se sont montrées très actives l'an passé au niveau de la valorisation patrimoniale et de la médiation culturelle. Elles ont ainsi conçu et monté l'exposition temporaire « Cuony, splendidement fribourgeois », hommage à la famille de celle qui a fêté ses 100 ans en 2023, Marie-Jeanne Dubas-Cuony. Arrière-petite-fille du syndic Jean-Augustin Cuony, elle et son époux, Jean, ainsi que leurs enfants, avaient légué leurs riches archives familiales à la Ville. Sept visites commentées de l'exposition pour quelque 150 visiteurs-ses ont été organisées.

En parallèle, les Archives ont achevé l'inventaire des collections patrimoniales de la Bourgeoisie de la Ville de Fribourg. Un soutien a également été apporté à la valorisation des collections du Galetas des pompiers, musée qui a accueilli près de 900 personnes intéressées l'an dernier. De plus, outre des acquisitions d'œuvres d'art (directes et par dons) et l'organisation de visites guidées des Archives, celles-ci ont notamment suivi la restauration et reçu la Table des quatre bannerets, devenue Table du Conseil communal à la fin du XVIII^e siècle, ainsi que la restauration de la Croix sommitale de l'ancien Hôpital des Bourgeois (1696) et celle du manteau de Notre-Dame de Bourguillon (fin XVII^e-début XVIII^e siècle).

En outre, au niveau purement archivistique, le Secteur a répondu à de nombreuses demandes de recherche (internes à la Ville et privées), parmi lesquelles la préparation de dossiers historiques (inauguration de la ruelle Laure-Dupraz et de la place Liselotte-Spreng, réponses à des postulats du Conseil général). Plus de 40 mètres linéaires d'archives de plusieurs services de l'Administration communale ont été évalués et éliminés car sans intérêt historique particulier, alors que d'autres nouveaux documents publics et fonds privés ont, eux, été versés aux Archives. Le traitement et la description du fonds Ville-État, l'un des plus importants que possède la Ville, sont désormais achevés.

Le Secteur s'est également beaucoup impliqué dans le déploiement de la gestion électronique des dossiers (GED). Des premiers tests de versements (ajouts) numériques au dépôt d'archivage ont été effectués. De même, la numérisation de documents d'importance – protocoles du Conseil communal, fonds photographiques, etc. – afin de les rendre accessibles en ligne au grand public a démarré. On peut encore relever, au niveau organisationnel, la rédaction et la mise en œuvre de la directive de gestion documentaire et d'archivage et du manuel d'archivage pour les archives papier, ainsi qu'un vademecum d'archivage à l'intention des services de l'Administration communale.



© Ville de Fribourg

L'exposition dédiée à la famille Cuony a attiré du monde dans les combles de la Maison de Justice.

1.4. Contrôle des habitants

Le Secteur du contrôle des habitants est le premier interlocuteur pour les personnes qui s'établissent en ville de Fribourg. Il fournit de nombreuses prestations, qui vont des inscriptions de départ ou d'arrivée à l'établissement de divers documents officiels tels que des cartes d'identité et des attestations de domicile ou d'établissement. Depuis 2022, la Ville de Fribourg, via son site internet, fait partie des communes pilotes pour les prestations en ligne proposées par l'État de Fribourg: annonces d'arrivée en domicile principal (eDéménagement) et attestations de séjour, de domicile et d'établissement.

1.4.1. Statistiques de la population résidente

Au 31 décembre 2023, la variation de la population résidente (établissements et séjours) se traduisait par les chiffres suivants:

		2023	2022
Population suisse – établie	56,57	23 786	23 592
Population étrangère – établie	36,18	15 216	14 582
Population suisse et étrangère – séjour	7,25	3 048	2 959
Total général	100 %	42 050	41 133

1.4.2. Prestations

Dans le cadre de ses tâches ordinaires, le Contrôle des habitants a entre autres effectué (Suisse·ses et étrangers·ères confondus·es):

	2023	2022
Changements d'adresses	2 882	2 993
Enregistrement de dépôts de papiers de légitimation dont :	4 674	4 626
• Suisse·ses (établissement et séjour)	2 262	2 246
• étrangers·ères (établissement et séjour)	2 412	2 380
Retraits d'actes d'origine et de papiers de légitimation dont :	4 251	4 256
• Suisse·ses (établissement et séjour)	2 186	2 414
• étrangers·ères (établissement et séjour)	2 065	1 842
Annulations de départ	130	136
Annulations d'arrivée	11	15

1.4.3. Statistiques de population en bref

Langue de diffusion (français ou allemand)	2023	2022
Etablissement + séjour		
français	85,15%	84,71%
allemand	14,85%	15,29%
Uniquement séjour		
français	77,39%	74,89%
allemand	22,61%	25,11%
Uniquement établissement		
français	85,75%	85,46%
allemand	14,25%	14,54%

18

Répartition de la population en établissement en ville de Fribourg (au 31 décembre 2023)	2023	2022
Suisses	23 786 60,99%	23 592 61,8%
Étrangers	15 216 39,01%	14 582 38,2%
Hommes	19 437 49,84%	18 989 49,74%
Femmes	19 565 50,16%	19 185 50,26%

D'autres statistiques sont disponibles en ligne dans les compléments du présent rapport sous www.ville-fribourg.ch/conseil-communal (rubrique «Rapport de gestion»).

1.5. Registre électoral

Le registre électoral est tenu sous la forme de fichiers informatiques et contient les données de toutes les personnes au sein de la commune qui jouissent des droits politiques. En 2023, les citoyens·nes ont été appelés·es à se prononcer à trois reprises (voir compléments sous www.ville-fribourg.ch/conseil-communal, rubrique «Rapport de gestion»).

La Ville de Fribourg s'occupe également du dépouillement des votes par correspondance et dépôt de l'ensemble des Suisses et Suissesses de l'étranger inscrits·es dans les communes fribourgeoises.

Les résultats détaillés des votations et élections sont disponibles en ligne sous <http://sygev.fr.ch/resultats>

1.6. Marketing urbain, développement durable et projets

Pour sa première année « complète » en tant que secteur à part entière, le Marketing urbain, développement durable et projets (MUDD) s'est notamment attelé à la création et à la mise en place des processus et autres outils administratifs nécessaires à son bon fonctionnement.

1.6.1. Marketing urbain

Au niveau du marketing urbain, le Secteur s'est concentré sur l'événement phare de l'année écoulée: Fribourg – ville du Goût 2023. Si de nombreux services et secteurs de la Ville ont participé au succès de la manifestation, c'est le MUDD qui l'a coordonnée

dans son ensemble. De plus amples informations sur cet événement et son héritage (notamment l'intégration de Fribourg au Réseau des villes créatives de l'UNESCO) sont disponibles sous le chapitre II H du présent rapport.

Parmi les autres dossiers importants traités par le MUDD l'an dernier figurent l'accompagnement de l'élaboration du bilan de mi-législature 2021-2026, l'organisation de l'événement de bienvenue aux nouveaux·elles habitants·es, le développement d'objets promotionnels en partenariat avec l'Université et, élément central, l'avancement de l'élaboration de la stratégie de marketing urbain (définition des axes et intégration de la gastronomie dans les réflexions).

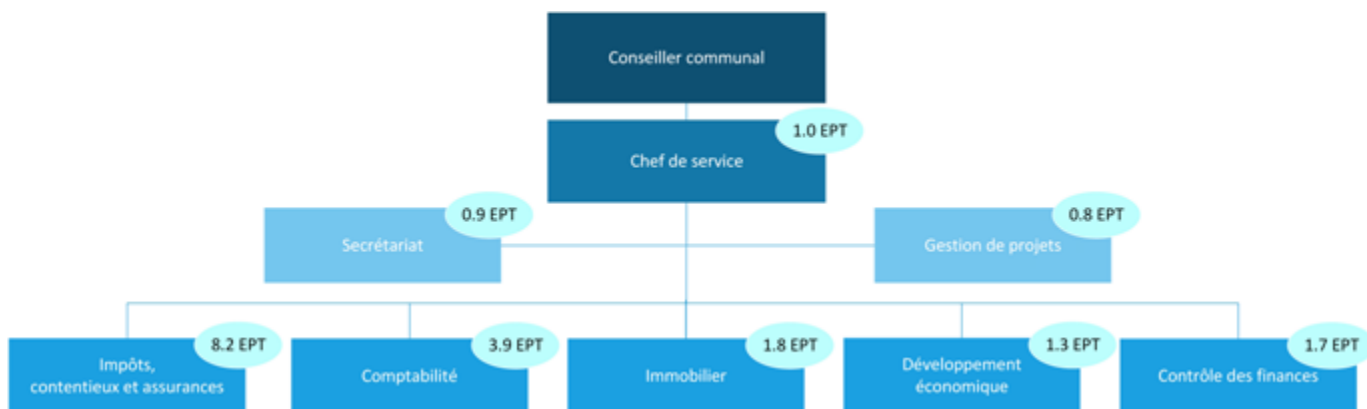
1.6.2. Développement durable

En raison de l'absence de la déléguée au développement durable durant une bonne partie de l'année, la mise à jour de la stratégie de durabilité a pris du retard. Il a en revanche été possible d'asseoir la nouvelle position transversale du développement durable au sein de l'Administration communale, avec comme objectif au niveau de la gouvernance d'œuvrer à l'application de la charte de durabilité dans tous les services, ainsi qu'avec les partenaires externes.

Au niveau du développement durable, le MUDD a d'autre part lancé une consultation citoyenne dans le cadre du RDV durable, animé des ateliers internes sur la durabilité et le climat, collaboré avec la HES-SO Fribourg sur le thème de la participation afin de former le personnel communal ou encore participé aux réflexions visant à créer un concept de durabilité pour les manifestations dans le nouveau règlement de police. En outre, la plateforme indicateurs a été développée pour pouvoir analyser la durabilité de la Ville sur son territoire, et un suivi de l'étude comparative sur les systèmes alimentaires suisses a été mené.

2. Finances

Direction: Laurent Dietrich, vice-syndic
 Chef de Service: Fabien Baechler depuis le 16.01.2023
 Dotation: 24 collaborateurs·rices (19,6 EPT)⁴



20

Le Service des finances gère et coordonne les principaux processus financiers communaux, tels que l'élaboration du budget, le bouclage des comptes et la planification financière. Il assure le suivi des investissements, des charges et des recettes de fonctionnement.

Les Finances ont accueilli un nouveau chef de service le 16 janvier 2023. L'année a été placée sous le signe de la continuité, de la stabilisation et a également fait place aux premières observations en terme organisationnel. Celles-ci se concrétiseront en 2024 par divers changements, également pour palier la démission du chef du Secteur impôts, contentieux et assurances.

2.1. Secteur du développement économique

2.1.1. Communauté de Noël formée

En fin d'année, le Secteur du développement économique a pris les rênes du dossier animations et illuminations de Noël pour 2024. Deux groupes de travail ont été constitués: le premier réunit des partenaires privés et publics actifs à Fribourg pour programmer, coordonner et pérenniser des manifestations populaires de fin d'année. Le second réfléchira à un concept d'illuminations homogènes sur les principaux axes commerciaux et touristiques, en respect avec la stratégie lumières communale.

Quant à la période de Noël 2023, elle a été égayée par le retour des cyclotones, deux sapins illuminés à la force du mollet. L'un était installé à la rue de Romont et le second sur la butte de la place Georges-Python.

2.1.2. Deux concours culinaires pour la Ville du Goût

Dans le cadre de Fribourg, Ville du goût, le secteur a organisé deux concours culinaires. Le premier proposait aux amatrices et amateurs de préparer une création culinaire sucrée. Le 21 septembre, six passionnées se sont confrontées à un jury, composé de Mirjam Ballmer, conseillère communale, Jorge Cardoso, chocolatier, Josiane Kaeser, cofondatrice de Gakomo SA, Alain-Jacques Tornare, historien et animateur à RadioFR et Léonard Gamba, cofondateur de Ben & Léo. C'est la douceur de Marine Chaumontet qui a su ravir les papilles des jurés-es.

La seconde compétition s'adressait aux artisanes et artisans de profession. Il leur était demandé d'imaginer la gourmandise officielle de la ville de Fribourg. Le jury s'est réuni le 21 septembre et comprenait Frédérik Kondratowicz, chef cuisinier du restaurant de l'Hôtel de Ville, Thierry Savary, directeur général de RadioFR, Alice Egger, cheffe cuisinière, gérante du restaurant Dans La Forêt lointaine, Didier Ecofey, président de l'Association des artisans boulangers-pâtisseries-confiseurs du canton de Fribourg et

⁴ Sans compter la Direction; 0,2 EPT vacants



© Ville de Fribourg

Les membres du jury du concours amateur en pleine dégustation.

© Ville de Fribourg



Marine Chaumontet et sa création gagnante.



© Ville de Fribourg

Gérald Saudan et ses Petits Pavés

21

Katharina Fromm, vice-rectrice et future rectrice de l'Université de Fribourg et Thierry Steiert, syndic de la Ville de Fribourg.

Le grand vainqueur a été Gérald Saudan de la Boulangerie Saudan avec ses «Petits pavés». Le créateur a remporté une récompense de 2000 francs. Les résultats ont été proclamés le 4 octobre, à l'occasion de la traditionnelle rencontre du monde économique de la ville, organisée par le Secteur. Cette tradition annuelle a réuni plus de 350 personnes.



© Ville de Fribourg

Lors du concours professionnel, le jury a travaillé dans les règles de l'art.

2.1.3. Rencontre des délégués-es à l'économie

Le 21 mai se sont retrouvés à Fribourg les délégués-es économiques de villes romandes, réunissant 23 participants-es. Ces rencontres avaient été initiées, en partie, par la Ville de Fribourg. En 2023, le thème était le lien entre commerce et urbanisme. Au programme de l'événement: une visite du site de Bluefactory et des échanges, durant lesquels la déléguée de la Ville en a profité pour exporter le concept de vacance commerciale, qui a suscité un vif intérêt chez ses confrères et consœurs.

2.1.4. Innovation challenge

Le concours Innovation Challenge, de la Haute école de gestion Fribourg et UBS, a vécu sa quatrième édition. Laurent Dietrich faisait partie du jury du prix principal, qui a consacré Morgane Loretan, doctorante à l'Université de Fribourg. La lauréate a su se démarquer avec son microscope équipé d'une caméra très sensible de smartphone. En effet, une telle caméra permet de détecter la lumière d'une seule molécule. L'avantage: un diagnostic rapide et fiable en tout temps.

Dans ce cadre, la Ville de Fribourg remet le Prix de l'innovation durable. Les gagnantes ont été Lara Rufo et Patricio Espinoza de Biomshield. Ce projet est une réponse durable et innovante à la pollution des sols causée par l'utilisation de produits phytosanitaires. Il renforce encore la position dominante de la ville de Fribourg au centre de la recherche et du développement dans les domaines de la nutrition et de l'agroalimentaire.

2.2. Secteur immobilier

En 2023, le Service des finances, via le Secteur immobilier, a réceptionné le bâtiment de L'Atelier. La remise des clés, en janvier, a marqué le début de l'étape suivante: l'analyse de l'affectation définitive de l'édifice, menée conjointement entre le coordinateur du Secteur immobilier et le Service de la culture, exploitant de L'Atelier. Durant l'année, le Secteur a également déclenché le processus en vue de la vente du Gîte d'Allières, situé sur les contreforts de la Berra.

Par ailleurs, le Secteur immobilier a remis son étude sur les locaux administratifs de la Commune, avec une projection sur les futurs besoins. C'est la première fois que le Conseil communal dispose de telles données. Il a déjà débuté des réflexions sur les standards à appliquer au sein de l'administration en terme de surface.

En fin d'année, l'Etat a officiellement adopté le Règlement de politique foncière active (PFA). Le Conseil communal est dès à présent autorisé à puiser dans ce fond.

2.3. Bureau du contentieux

Le Bureau du contentieux s'occupe du recouvrement des factures impayées, des procédures d'arrangement de paiement et du suivi des procédures judiciaires y

relatives. Il a par exemple produit plus de 20 000 rappels et sommations, traité la réquisition de poursuite de près de 4 000 dossiers et traité administrativement 2 500 actes de défaut de biens durant l'année 2023.

2.4. Bureau de l'impôt

Le Bureau de l'impôt fournit des renseignements à la population au sujet du mode de calcul des impôts. Il facture et gère les impôts des personnes physiques et des personnes morales, facture la contribution immobilière, l'impôt paroissial catholique, la taxe non-pompier et la taxe forfaitaire sur les déchets. La gestion des assurances concernant les couvertures de risques et de responsabilité civile d'effectue de manière centralisée.

2.5. Secteur de la comptabilité et gestion de comptabilités externes

Le Secteur de la comptabilité s'occupe de la comptabilité générale, du traitement de toutes les factures des services communaux (environ 16 000 factures traitées), du trafic de paiement ainsi que du contrôle budgétaire. Par ailleurs, il tient également les comptabilités d'une dizaine d'entités externes mais ayant un lien avec l'administration communale, comme celles d'Efforts Fribourg SA, de Particip SA, de Bains de la Motta SA, de l'étape Fribourg du Tour de Romandie ou d'ECHO - European cities of historical organs, pour n'en citer qu'une partie.

2.6. Système de contrôle interne SCI⁵

Le Système de contrôle interne SCI et le Contrôle interne des finances CFI (voir ci-après) sont rattachés au Service des finances mais leurs actions sont autonomes et indépendantes et s'appuient sur les principes reconnus en matière de révision.

Comme l'exige la Loi sur les finances communales (LFCo), chaque service, de même que le Conseil communal, disposent d'un contrôle interne documenté. Un responsable documentaire est chargée de garantir la vie de l'outil, à l'intérieur des services. A la fin de l'année 2023, le SCI comptait 290 risques, 150 contrôles et 500 procédures.

La coordination du SCI s'est pérennisée en 2023 avec l'engagement en contrat à durée indéterminée du coordinateur qui endossait déjà cette tâche déjà en 2022. Il est, notamment, un soutien aux 15 «responsables documentaires» au sein des services qui exercent cette fonction en plus de leurs tâches habituelles. Pour mener à bien ses missions, le coordinateur SCI a consolidé ses compétences à travers des formations continues, notamment auprès de l'Institute of Internal Auditing Switzerland (IIAS) et de l'Institut français de l'audit et du contrôle interne (IFACI). Il a également soutenu le comité du groupe ERFA des collectivités publiques latines de l'IIAS dans la conférence tenue à Fribourg (voir La Ville se profile dans l'audit et le contrôle internes).

⁵ Le détail des activités du SCI et CFI se trouvent dans leur rapport d'activités public sur www.ville-fribourg.ch/controlefinesances

Durant l'année, il a terminé l'implémentation du SCI au Service de la Bourgeoisie, organisé deux séances de formations et d'échanges pour les responsables documentaires au sein des services, a offert plus de cent heures de soutien aux services et a effectué le reporting annuel de réévaluations des risques.

2.7. Contrôle des finances CFI

L'année 2023 a été le premier exercice complet des activités du CFI dans sa structure permanente. Les activités stratégiques, relevées en 2022, ont été consolidées avec l'introduction de deux nouveautés:

- introduction de la documentation d'audit dans la GED;
- analyse ponctuelle (6-8 fois) d'un rapport d'audit interne dans le but d'améliorer les méthodes de travail du CFI-SCI.

Le CFI a confié son premier mandat externe, il s'agissait de celui du Service informatique.

Les mandats débutés en 2023 étaient les suivants: Service de l'aide sociale, Service informatique (audit confié à un tiers externe), Service des ressources humaines et la politique d'achats.

Les recommandations formulées ont débouché sur des échanges de qualité et constructifs avec les services concernés et le Comité du CFI dans le but d'améliorer leurs activités. Des conseils aux services audités en cours de mission ont également été fournis.

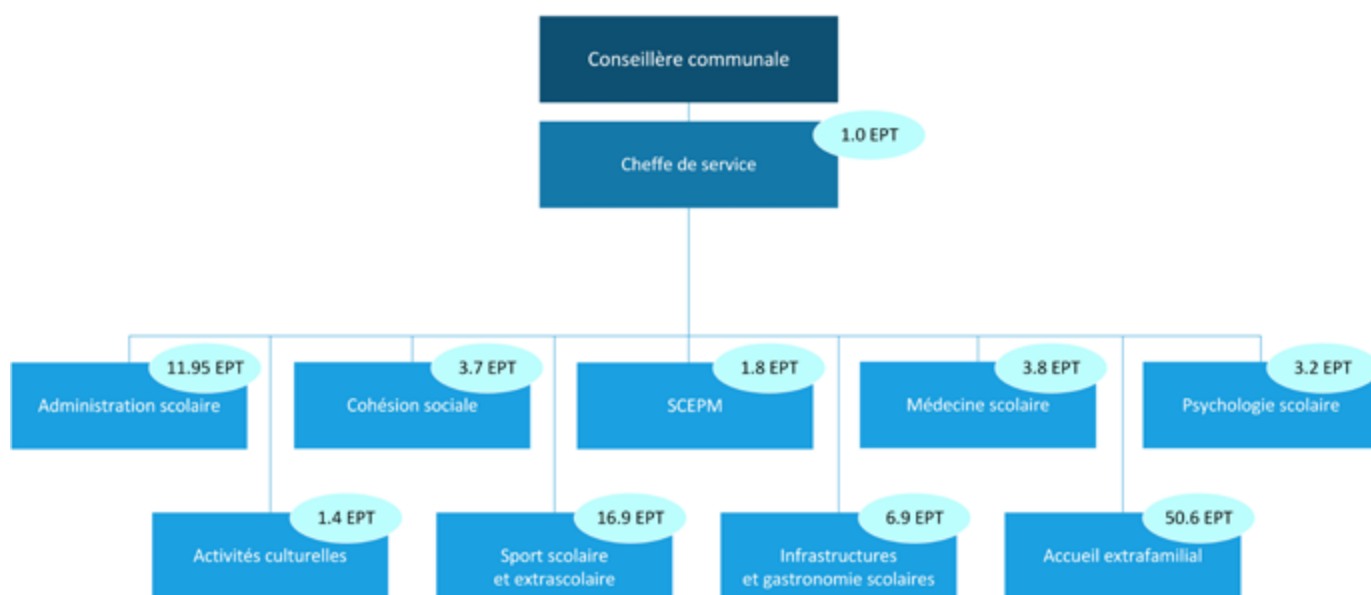
2.8 La Ville se profile dans l'audit et le contrôle internes

Le SCI de la Ville intéresse des entités externes: durant l'année, le coordinateur a présenté ce système à la Fondation Les Buissonnets et à HFR-Fribourg.

Le contrôle des finances rayonne également dans le milieu de l'audit: l'édition 2023 du séminaire annuel ERFA des collectivités publiques latines de l'IIAS s'est tenu à Fribourg et avait pour thème « L'audit interne dans un monde qui bouge: de l'agilité à la valeur ajoutée ». Le syndic a pris la parole pour aborder la création d'un audit interne en Ville de Fribourg. Le CFI de la Ville, en binôme le contrôle fédéral des finances, a pour sa part présenter les « conditions et pistes pour des audits pertinents et efficaces ». Cette rencontre a offert une grande visibilité à l'administration communale.

3. Enfance, écoles et cohésion sociale

Direction: Mirjam Ballmer, conseillère communale
 Cheffe de service: Joana de Weck
 Dotation: 142 collaborateurs-rices (101,25 EPT)⁶



24

Le Service de l'enfance, des écoles et de la cohésion sociale (EECS) s'occupe des domaines administratifs autour de la scolarité obligatoire, des infrastructures scolaires et de diverses prestations au bénéfice des enfants, des familles et de toute la population fribourgeoise.

3.1. Administration scolaire

L'Administration scolaire prend en charge les procédures et processus administratifs liés à la scolarité obligatoire et aux différents secteurs du Service. Elle accueille les parents et les accompagne dans les démarches concernant leurs enfants. En parallèle, elle soutient sur le plan administratif et comptable les directions d'écoles primaires et des cycles d'orientation de la ville. Elle gère aussi les données de près de 3000 élèves du degré primaire dans son propre système, ainsi que dans celui de l'État de Fribourg.



Visite des futurs élèves de l'école du Jura

En 2023, le Secteur de l'administration scolaire a été réorganisé pour devenir, dès le 1^{er} janvier 2024, le Secteur administration. Les usagères et usagers ne sont pas impactés par cette nouvelle organisation. La structure interne a été perfectionnée, notamment par le regroupement des tâches comptables. Le travail d'organisation des tâches se poursuit avec pour objectif final d'améliorer le soutien administratif.

© Ville de Fribourg

⁶ Sans compter la Direction; 2,75 EPT vacants

3.1.1. Conseil des parents

Les Conseils des parents des écoles primaires et des CO ont poursuivi leurs activités en collaboration avec la Ville de Fribourg. La présidence du Conseil des parents des écoles primaires a fonctionné avec un collège de direction à trois personnes. Les échanges importants qui y sont pratiqués permettent une communication constructive entre les acteurs-rices que sont les parents d'élèves, les directions des établissements scolaires et la Ville de Fribourg.

3.1.2. Contact école – parents migrants

Le Secteur de contact école – parents migrants (SCEPM) a pour but de promouvoir la rencontre et la communication entre les familles issues de la migration et le milieu scolaire et extrascolaire de la 1H à la 8H.

Au vu des différentes crises humanitaires et des mouvements migratoires, le nombre d'interventions a été élevé durant l'année scolaire 2022-23. Les familles de 137 enfants primo-arrivants-es ont bénéficié d'au moins un entretien d'accueil individuel. En outre, 58 familles de futurs-es élèves 1H issus-es de la migration ont bénéficié d'un entretien de préparation à l'entrée à l'école. Les interventions d'interprètes dans le milieu scolaire ont suivi la même tendance avec 671 interventions (552, 2021/22) dans 26 langues différentes.

3.2. Accueil extrafamilial

Le Secteur de l'accueil extrafamilial gère la liste d'attente centralisée des crèches, le calcul des tarifs de crèches, le subventionnement des structures d'accueil préscolaire ainsi que l'accueil extrascolaire communal (AES). Il offre la possibilité aux parents d'accueillir leurs enfants, de la naissance à l'âge de 12 ans, pour leur permettre de concilier vie familiale et vie professionnelle, et de favoriser la socialisation. Le Secteur s'occupe en outre de la mise en œuvre de divers projets et mesures en lien avec la petite enfance et l'encouragement précoce.

3.2.1. Stratégie « petite enfance »

En 2023, le Secteur a commencé à travailler sur une stratégie pour la « petite enfance ». Suivant le programme Primokiz de la fondation Radix, les coordinatrices petite enfance ont rencontré les acteurs-rices du terrain et préparé des ateliers et un questionnaire qui permettront de réaliser, début 2024, l'état des lieux de la petite enfance en Ville de Fribourg.

3.2.2. Augmentation des capacités d'accueil

La fréquentation de l'AES a connu un bond à la rentrée 2023-2024 avec une augmentation de 12.8% des inscriptions et de 15.4% des unités demandées. Cette forte croissance a nécessité la création de 130 places dans 5 des 6 accueils de la Ville et de trouver des locaux supplémentaires.

Afin de suivre au mieux cette évolution, un outil d'analyse statistique des besoins en accueil extrafamilial (pré- et extrascolaire) est en cours de mise en place par le Service EECS en collaboration avec le Service UA.



© Ville de Fribourg

Visite dans une structure d'accueil préscolaire.

3.2.3. Gouvernance de l'accueil préscolaire

La proposition du Conseil général n° 21, déposée en 2020, demande une révision générale du règlement communal concernant les structures d'accueil de la petite enfance. Le Service a poursuivi ses travaux en 2023 et a donné un mandat externe pour une étude des différents modèles de gouvernance. Un comité de pilotage chargé d'analyser concrètement différents modèles de gouvernance a été mis en place. Ces travaux ont pour but de trouver la meilleure solution en termes d'organisation, d'harmonisation, de qualité de l'accueil et de financement pour pouvoir proposer au Conseil général le modèle le plus adapté aux besoins des familles et de la commune.

3.3. Infrastructures et gastronomie scolaire

3.3.1. Bilan intermédiaire pour le Plan directeur des infrastructures scolaires

En parallèle au bilan de mi-législature du Conseil communal, le Service a réalisé son bilan intermédiaire pour le Plan directeur des infrastructures scolaires (PD infraS). Depuis le PD infraS (2022), les points suivants ont fait l'objet d'une attention particulière :

- Suite à la fusion des écoles primaires du Bourg et de la Neuveville par la Direction de la formation et des affaires culturelles (DFAC), une nouvelle organisation a dû être mise en place à la rentrée 2023-2024. Celle-ci induit un déplacement d'enfants entre les deux quartiers, ainsi qu'une nouvelle organisation des transports scolaires et des deux accueils extrascolaires concernés. EECS a organisé un 2^e bus scolaire entre le quartier de Bourguillon et celui du Bourg.
- Une nouvelle méthode pour la planification des effectifs est en cours d'élaboration par les Services UA et EECS. Elle permettra, à terme, une meilleure prévision des besoins par quartier.
- L'augmentation importante depuis plusieurs années de la fréquentation des accueils extrascolaires a mené le Conseil communal à porter sa réflexion sur le long terme. Dorénavant, il intègre dans sa planification un taux de fréquentation entre 50 et 70% selon les quartiers.

- Le Conseil communal a également intégré, au budget 2024, plusieurs études pour des rénovations et planifications de sites. Ces études permettront d'étayer les analyses et de prendre les décisions qui s'imposent sur des bases solides.

3.3.2. Clause du besoin des différents sites

En 2023, le Secteur a travaillé sur la clause du besoin du site du Schoenberg, en y intégrant les besoins de l'accueil extrascolaire. La clause du besoin a également été établie pour le CO du Belluard, ce qui permettra de lancer dès 2024 les études de faisabilité. L'avenir du CO de Jolimont et la possible réaffectation d'une partie des bâtiments pour d'autres besoins scolaires et extrascolaires seront analysés à l'aune des besoins futurs des élèves de la Ville de Fribourg et de la collaboration avec la COSAHL.

3.3.3. Ondes wifi dans les écoles

Les écoles de la Ville de Fribourg sont équipées d'une solution «tout Wifi». Des mesures des ondes Wifi ont été effectuées en 2022 à l'école de la Vignettaz et en 2023 dans les bâtiments de l'école du Jura et de la DOSF afin de savoir où se situent les données dans le cadre des limites fixées par l'Ordonnance sur la protection contre le rayonnement non ionisant. Les intensités liées au rayonnement électromagnétique dans ces bâtiments respectent toutes les limites demandées.

Dans le souci de minimiser les ondes wifi, plusieurs mesures sont systématiquement analysées: réduire la qualité de lecture des vidéos (HD au lieu de 4K); adapter le nombre d'antennes par bâtiment; passer des appels téléphoniques depuis l'intérieur via le Wifi plutôt que la 4G.

3.3.4. Gastronomie scolaire et ville du Goût

Depuis la rentrée scolaire 2022-2023, environ 510 repas sont servis chaque jour dans les AES. Au printemps, un premier bilan des activités de la gastronomie scolaire a identifié de nombreux points positifs. Concernant l'origine et la labellisation des produits tout d'abord: au 31 mars 2023, 34.3% étaient des produits locaux et 55.3% des produits suisses. Un réseau intéressant a pu être créé avec des fournisseurs locaux. L'achat de produits labellisés (Bio, Max Havelaar, World FairTrade, MSC, AOP, etc.) fait l'objet d'une attention particulière. Tous les produits en provenance de l'étranger doivent au minimum avoir un label. À titre d'exemple, 100% du poisson acheté porte le label MSC.

Dans le cadre de la labellisation, Fourchette verte a effectué des tests relatifs à la qualité nutritionnelle des repas proposés. Hormis quelques erreurs de démarrage qui ont été corrigées, Fourchette verte a relevé «la qualité des menus proposés en termes de variété, de saisonnalité et de provenance».

Des efforts ont également été menés pour limiter le gaspillage alimentaire, grâce notamment au calcul très précis des portions. Une comparaison entre le tonnage acheté et le tonnage jeté a montré un taux de déchets de 16%. Les déchets font cependant l'objet d'une valorisation énergétique: de janvier à fin mars 2023, les quelques 3000 kg de lavures collectés ont permis de produire 685Mwh d'énergie propre, équivalant au fonctionnement d'environ 31 100 réfrigérateurs par mois.

La participation des enfants, tout comme la promotion de la santé et des bonnes habitudes alimentaires sont au cœur des activités du Secteur. Outre l'offre de repas, l'équipe des cuisiniers a ainsi développé des activités de dégustation, des ateliers de cuisine, des visites de producteur ou encore des questionnaires de satisfaction et boîte à idées pour les enfants.



© Ville de Fribourg

Atelier de cuisine à l'école

3.3.5. Reverdissement des écoles

Les Services EECS et UA ont démarré un processus pour amener davantage de verdure dans les écoles. L'offre «Cour verte – des cours de récréation et de jeux proches de la nature» de la fondation RADIX a ainsi permis d'obtenir un financement de CHF 40000.- pour l'école de la Villa Thérèse. Des ateliers organisés en automne ont permis à tous les élèves de participer à la partie diagnostique du projet.

Le sujet sera dorénavant traité entre les services dans le cadre du programme places de jeux.

3.4. Médecine et psychologie scolaire

3.4.1. Médecine scolaire

Le Secteur de la médecine scolaire a pour but d'offrir à chaque enfant scolarisé une prise en charge médicale de qualité. Elle fournit des prestations telles que des contrôles de croissance, de vue, d'ouïe, des rappels de vaccins et des bilans de santé préscolaire. Elle est à disposition des enfants et des enseignants-es par le biais d'une permanence infirmière. Depuis la rentrée scolaire 2022-2023, le Secteur a constaté une augmentation des demandes d'intervention de l'infirmière scolaire dans le cadre de la permanence à l'école, de même que les sollicitations adressées au médecin, tant au niveau primaire que secondaire.

Des activités de promotion de la santé sont également organisées pour les classes (sommeil, alimentation) afin de favoriser une bonne hygiène de vie. L'équipe travaille selon le principe de la salutogénèse en renforçant les compétences propres des enfants et des adolescents-es.

Durant l'année scolaire 2021-2022, la médecine scolaire avait fonctionné comme service-pilote pour l'introduction du programme cantonal de médecine scolaire Frimesco, impliquant un contrôle de santé obligatoire pour l'ensemble des élèves de 9H. Bien que le programme ait cessé en 2023, sur décision du canton, la médecine scolaire a maintenu l'organisation mise en place dans ce cadre, en collaboration avec l'association des CO de la Sarine et du Haut-Lac français COSAHL.

3.4.2. Psychologie scolaire

Les psychologues scolaires interviennent à l'école obligatoire, pour des problématiques qui peuvent toucher des aspects intellectuels, relationnels ou affectifs. Ils-elles proposent des mesures favorisant l'épanouissement de l'élève: bilans psychologiques pour mieux comprendre les difficultés, soutien psychologique individuel ou en groupe, un travail avec le contexte familial ou scolaire.

Le Secteur de la psychologie scolaire a effectué sa dernière année au sein du Service EECS. Dès le 1^{er} janvier 2024, l'ensemble des services de logopédie, psychologie et psychomotricité francophones seront réunis à Flos Carmeli. Ces changements n'ont pas d'impact pour les enfants et les familles. La partie germanophone continue d'être assurée par le Regionaler Schuldienst des Heilpädagogischen Instituts de l'Université de Fribourg.

3.5. Cohésion sociale

Le Secteur de la cohésion sociale élabore des stratégies, met en œuvre des programmes et des projets dans les domaines de l'intégration des personnes issues de la migration, l'enfance et la jeunesse, les seniors, le vivre ensemble et la lutte contre le harcèlement dans l'espace public. Il offre aussi un accompagnement et un soutien financier aux projets de tiers.

Objectif de la législature 2021-2026, l'élaboration d'une politique des quartiers visant l'intégration sociale, la participation et la durabilité a démarré. Pour ce faire, le Secteur s'est adjoint les services d'un bureau spécialisé dans le domaine de l'élaboration participative de politiques publiques.

Le Secteur a également mis sur pied des actions de sensibilisation à destination des services communaux. La Police locale a ainsi participé à des ateliers sur le racisme alors que plusieurs services ont travaillé sur les questions de genre et d'identité.

3.5.1. Intégration et migration

Le Secteur a travaillé à l'élaboration d'un Programme d'Intégration pour la Ville de Fribourg pour 2024 à 2027 (PIF 2), qu'il mettra en œuvre dans quatre grands domaines: information, évaluation des besoins en matière d'intégration et de conseil; petite enfance; vivre ensemble et participation; gestion de la diversité et protection contre les discriminations.

3.5.2. Enfance et jeunesse

Les mesures issues de la stratégie «Grandir en ville de Fribourg» ont été développées ou poursuivies. Une assemblée constitutive visant à poser les bases d'un Conseil des jeunes a vu le jour. Deux rencontres plénières de 6 à 10 jeunes de 15 à 25 ans ainsi que quatre rencontres en sous-groupe de travail ont ainsi eu lieu dans les locaux de MEMO et dans les bureaux du Secteur de la cohésion sociale, avec pour objectif d'organiser les premières sessions en 2024. Un règlement, les statuts et une charte sont en cours d'élaboration.

3.5.3. Seniors

La Ville de Fribourg a amorcé la mise en application de son premier concept Seniors, qui vise à renforcer la qualité du cadre de vie des personnes de plus de 65 ans et leur participation. Les premières mesures ont été mises en place en 2023.

Un plan canicule a été lancé au printemps. Il a rapidement fait ses preuves et comblé un réel besoin. Lors des deux alertes canicules estivales, plus de 300 personnes de plus de 75 ans ont reçu un appel du Service d'aide et de soins à domicile du Réseau santé de la Sarine (SASDS), mandaté par la Ville, pour s'assurer de leur bien-être.

Le Secteur soutient également des offres externes à l'attention des seniors, comme les offres de conseils numériques de Pro Senectute et de la Croix-Rouge, ou encore le programme Seniors dans les salles de classe de Pro Senectute.



© Ville de Fribourg

Le Pedibus relie plusieurs générations

28

3.5.4. Lutte contre le harcèlement dans l'espace public

En automne, trois ateliers gratuits accompagnés d'une campagne de communication ont mis en évidence l'importance du rôle de témoin lors de situations de harcèlement dans l'espace public. Les participantes et participants ont acquis des outils concrets pour agir en situation de harcèlement dans l'espace public et exercer leur courage civil.

Le 17 mai, la Ville a hissé des drapeaux arc-en-ciel avec pour objectif de favoriser l'intégration en tenant compte de la diversité des personnes, ceci dans le cadre de la journée internationale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie.

3.5.5. Vivre ensemble

Pour sa première édition, la cérémonie en faveur des nouvelles retraitées et des nouveaux retraités a réuni 110 personnes (dont 67 retraités-es) à L'Atelier, pour une soirée de présentation des offres de la Ville et d'organisations culturelles et sociales, ponctuée d'un intermède musical, de témoignages et d'un apéritif.

Grâce à une collaboration avec le Service d'urbanisme et architecture, un nouveau potager communautaire a été mis à disposition des habitantes et habitants dans le quartier Jura-Torry-Miséricorde.



© Ville de Fribourg

Manifestation pour les nouveaux et nouvelles retraités-es



Le nouveau potager communautaire du quartier Jura-Torry-Miréricorde

3.6. Activités culturelles scolaires et extrascolaires

3.6.1. Gratuité de l'École des p'tit-e-s artistes

L'EdPA a proposé chaque semaine 70 ateliers dans 10 lieux différents, donnant l'occasion à plus de 400 enfants de s'essayer à différentes activités dans les arts visuels et les arts de la scène. Grâce à une collaboration avec la Direction de l'école de la Vignetaz pour la mise à disposition d'un local, trois ateliers d'arts visuels (5 cours par semaine) ont pu être ajoutés dans ce quartier.

Jusqu'à 2023, une participation de 50 francs par atelier était demandée aux parents pour couvrir les frais de matériel. Depuis la rentrée 2023-2024, le Conseil général a décidé la gratuité, au même titre que les activités sportives extrascolaires.

3.6.2. Programme d'activités pour les vacances

En raison de la fin des activités de l'association Passeport Vacances, la Ville de Fribourg étudie actuellement la possibilité de mettre en place un programme d'activités pour les vacances à destination des enfants. Un projet pilote sera lancé en 2024 et 2025 avec l'organisation d'activités durant les vacances d'été, d'automne et de Pâques.

3.6.3. Fribourg ville de goût, de cinéma et de musique

Le Secteur a organisé de nombreuses activités, en collaboration avec différents festivals. Dans le cadre de Fribourg - ville du Goût, plus de 800 enfants des classes primaires francophones et germanophones ont pris part à des ateliers de cuisine, des visites de producteurs, visites à la ferme, ateliers de sensibilisation, etc. Trois classes de 5H ont également conçu et présenté à L'Atelier une exposition intitulée «C'est quoi pour toi une alimentation saine?»

Le Festival International de Films de Fribourg est l'un des festivals proposant le plus de séances destinées au public scolaire. Grâce à la prise en charge des billets par la Ville, de nombreux élèves fribourgeois ont pu entrer dans le monde du cinéma et voyager le temps d'une projection.

Dans le cadre de la Fête de la musique, une «Flash Mob» a réuni simultanément les élèves des différentes écoles de la ville autour d'une chanson bilingue écrite pour l'occasion par une enseignante.



Festival des p'tite-s artistes

3.7. Sport scolaire et extrascolaire

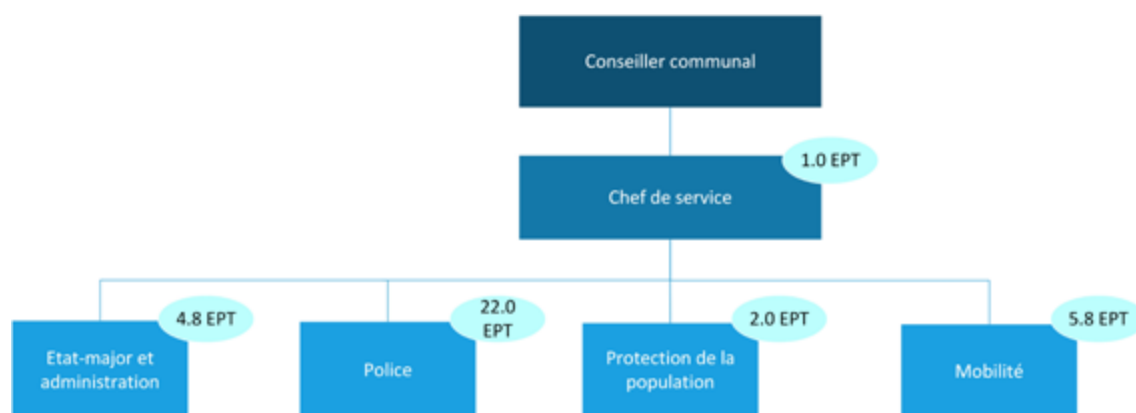
Le Secteur du sport scolaire et extrascolaire coordonne l'éducation physique et le sport scolaire, ainsi que le sport facultatif. Il encourage la pratique régulière du sport chez les élèves de la ville et leur permet de découvrir une offre riche et variée à travers le programme des activités sportives facultatives.

L'offre de sport scolaire facultatif pour l'année scolaire 2022-2023 comprenait 57 cours (2265 leçons dispensées). Grâce à cette offre gratuite, 1 434 élèves ont pu en bénéficier. Depuis la rentrée 2023-2024, 62 cours sont proposés, dont un cours parents-enfants et un cours pour les élèves nouvellement arrivés-es.

Plusieurs événements marquent l'année sportive des enfants, comme le Mini Morat-Fribourg qui a compté 1093 élèves inscrits-es. Chaque année, l'équipe du sport scolaire et extrascolaire organise des joutes sportives pour les élèves de 4H, 6H et 8H avec des activités variées en fonction des degrés scolaires.

4. Police locale et mobilité

Direction: Pierre-Olivier Nobs, conseiller communal
 Chef de service: Jean-Charles Bossens
 Dotation: 39 collaborateurs·rices (35,6 EPT)⁷



Police locale et mobilité, c'est un Service pour quatre secteurs en comptant celui de son administration, qui est transversal, et celui de la protection de la population. Sa mission: être à l'écoute de la population, veiller à son bien-être tout en faisant respecter les règlements communaux sur le territoire de la Ville.

La Police locale gère en particulier le domaine public et le stationnement. Elle délivre les autorisations d'empiètements pour les chantiers, les terrasses, les stands, les camions-restaurants (*food trucks*), les artistes de rue. Elle remet les précieuses vignettes de stationnement. Elle offre aussi du soutien dans les démarches pour organiser une manifestation, réserver des places de stationnement lors de déménagement, retrouver des objets perdus et bien plus que ça: elle assure aussi un voisinage harmonieux dans l'espace public, organise les marchés hebdomadaires, octroie les autorisations pour les fêtes populaires et les manifestations. Si vous avez des questions concernant les animaux en ville (domestiques ou sauvages) ou que vous vous faites du souci pour un voisin, c'est à elle que vous pouvez vous adresser. A noter qu'en 2023 le Conseil général a adopté la révision du Règlement général de police, qui datait de plus de trente ans, et l'a transmis au Canton pour approbation finale. Cette révision a notamment permis de mieux prendre en compte des aspects

contemporains de la vie publique (durabilité, harcèlement dans l'espace public, etc.).

Le Secteur de la mobilité, quant à lui, assure le bon fonctionnement du transport des personnes et des marchandises sur le territoire communal. En phase avec son époque, il développe de nombreux projets encourageant la mobilité douce et les transports publics et soutient des solutions responsables et écologiques. Il est chargé de la planification générale, de la réalisation des mesures et de l'établissement des schémas de circulation durant les chantiers réalisés sur le réseau routier. Bandes cyclables, stationnement pour les vélos, marquage routier, zones 30 km/h, zones de rencontre ou zones piétonnes, la Mobilité a à cœur de faire cohabiter tous les modes de transport sur son territoire. Elle s'engage constamment pour améliorer les conditions de déplacement de tout le monde sur le territoire communal en visant à privilégier la mobilité douce et les transports publics.

4.1. Parking de Saint-Léonard

Le parking de Saint-Léonard est le premier parking public en ouvrage propriété de la Ville de Fribourg mis en service. Son accès a été conçu de manière à favoriser une coexistence des différents moyens de transport: les voitures et les motos arrivent depuis l'allée du Cimetière, les vélos depuis le chemin de

⁷ Sans compter la Direction; 1,5 EPT vacant

Saint-Léonard. Il est pourvu d'une voie en entrée et de deux voies en sortie pour permettre une meilleure vidange en fin de manifestation. Le parking compte un total de 240 places de parc pour les voitures, réparties sur 5 niveaux, parmi lesquelles 10 sont réservées aux personnes handicapées et 11 aux véhicules électriques. Au rez-de-chaussée, 17 places pour motos et 188 places pour vélos sont également à disposition. Les accès piétons sont au nombre de quatre, deux sur le chemin de Saint-Léonard, un depuis l'allée du Cimetière et un depuis la place du Fair-Play.

Pour assurer le bon fonctionnement de ce parking, plusieurs installations techniques sont nécessaires. L'équipement de contrôle d'accès est composé de barrières d'entrée et de sortie ainsi que de trois caisses dont une adaptée pour les personnes handicapées. Les caisses sont compatibles avec les paiements en espèces et par cartes bancaires de crédit et de débit. Chacune des 240 places de parc est équipée d'un système de détection et de signalisation des places libres/occupées ainsi que d'un système de guidage par affichage des places libres par niveau et pour le total du parking. Par ailleurs, un système de lecture automatique des plaques d'immatriculation (LAPI), par caméras placées sur les plateformes d'entrée et de sortie raccordées à un logiciel d'analyse de l'image, permet d'identifier l'immatriculation du véhicule et de traiter certaines fonctionnalités. Le fonctionnement global du parking est assuré, 24h/24h et 7j/7j, par un système de télégestion pour répondre aux attentes des usagers·ères (billets perdus, panne des installations, vandalisme, etc.).

4.2. Manifestations

En 2023, la Police locale a rendu plus de 700 décisions liées à l'usage du domaine public ou à des manifestations. Le Service doit parfois faire face aux imprévus. Par exemple, les travaux entrepris sur le pont de Zaehringen et le sous-pont ont obligé les organisateurs des 12 heures de l'Auge à déplacer cette manifestation emblématique dans le quartier de la Neuveville avec une course intitulée pour l'occasion « Les 12 hors de l'Auge »: le Service a dû s'adapter à ces changements. La 89^e édition du Morat-Fribourg, qui fut un succès tant par le nombre de participants que par les conditions météorologiques exceptionnelles, a aussi demandé des efforts particuliers: pour la première fois, le parcours de la course des enfants est passé par la rue Saint-Pierre, ce qui a nécessité d'importantes mesures de circulation, en particulier la fermeture de cette rue au trafic individuel motorisé.

Au niveau des événements uniques, une attention particulière a été requise lorsque le Conseil fédéral *in corpore* a posé ses valises au bord de la Sarine pour un bain de foule sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Les nombreux événements liés à l'année du Goût et plus spécialement la semaine du Goût ont également mobilisé des ressources importantes du côté de la Police locale. De même, la finale « Visana Swiss Sprint » sur le Boulevard de Pérolles, une manifestation

réunissant des jeunes coureurs qui a été particulièrement appréciée, mais jamais vécue en milieu urbain à Fribourg. A signaler aussi que le collectif Solidarité Palestine-Fribourg a pu organiser deux manifestations en lien avec le conflit israélo-palestinien, en vertu de la liberté d'opinion et de manifester garantie par nos autorités: la Police locale n'a pas vocation d'interdire une manifestation mais est tenue d'en régler les modalités conformément à la loi.

4.3. Protection de la population et ORCOC

La construction de protection civile du Schoenberg a été classée en 2015 comme abri public pour la population avec une capacité de 800 places protégées. Il restait à équiper cet abri avec 336 lits manquants: une partie a été commandée (207 unités), une autre a pu être récupérée gratuitement à la protection civile cantonale (90 unités), le solde se trouvant dans le stock restant (39 unités). Ces lits ont été installés par des jeunes du Pôle Mini-Jobs de REPER Fribourg.

L'Organe communal de conduite en cas de crise (ORCOC) est rattaché à la Police locale. Dans cette fonction, la Police locale est souvent le premier point de contact avec des individus fragilisés de la collectivité. C'est pourquoi elle a participé en 2023 à la mise en place du plan « Canicule » en collaboration avec le Secteur de la cohésion sociale: elle se tenait prête à intervenir en appui, au cas où le plan initial n'aurait pas suffi, ce qui, heureusement, n'a pas été le cas.

Egalement dans le cadre de l'ORCOC, la Police locale a pris part à la consultation de l'avant-projet de nouvelle loi sur la protection de la population (LProtPop) en collaboration avec l'Association des communes fribourgeoises. Cette révision totale est l'occasion de rattacher à la protection de la population le domaine de l'approvisionnement économique du pays et de modifier certains éléments de la loi.

En 2023, l'ORCOC s'est réuni à cinq reprises dans le cadre de l'engagement « Energie » visant à coordonner les mesures d'économies d'énergie et élaborer les mesures en cas de crise énergétique. Il a terminé cet engagement au mois de mars, tout en veillant à ce que les mesures commencées durant l'engagement soient poursuivies. A relever, dans ce contexte, l'acquisition de génératrices de secours pour les bâtiments de l'Hôpital des Bourgeois et de la rue Joseph-Piller 7, anticipant un éventuel délestage en cas de rupture de l'approvisionnement électrique.

L'ORCOC a également élaboré la planification et la mise en place de Points de rencontre d'urgence (PRU) dans les différents quartiers. En cas de catastrophe ou de situation d'urgence, entraînant l'interruption des systèmes de télécommunication, ces lieux ont pour objectif de permettre à la population d'une zone menacée ou sinistrée de pouvoir se rendre dans un endroit prédéterminé à proximité pour y trouver des informations et l'aide dont elle a besoin.

4.4. Interventions particulières

En novembre, les fortes précipitations et une crue de la Sarine ont nécessité l'intervention de la Police locale pour évacuer les voitures de certaines zones de stationnement risquant l'inondation, en soutien au Service du génie civil, environnement et énergie.

La Police locale coopère avec la Police cantonale pour la recherche de personnes signalées comme disparues. A plusieurs reprises en 2023 cette collaboration a contribué à retrouver les personnes recherchées.

4.5. Numérisation

En 2023, le processus de numérisation s'est poursuivi à la Police locale dans le domaine des « vignettes habitants-es ». Chaque bénéficiaire d'une telle autorisation est désormais enregistré-e dans une base de données qui permet un contrôle direct par les agents grâce au relevé de numéro d'immatriculation. Ainsi, il n'y a plus besoin de support papier avec les risques que cela impliquait: perte, oubli, falsification.

4.6. Mesures contre le bruit

Dans le cadre de l'ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit (OPB), la Ville via son Secteur mobilité a mis en place un ambitieux projet de limitations de vitesse à 30 km/h et d'extension de zones à vitesses modérées. Cette mesure était nécessaire pour convenir à la décision cantonale du 7 avril 2022 d'assainissement du bruit des routes communales.

Pour rappel, les mesures de protection définies dans la décision comprennent la pose de revêtements phonoabsorbants et les abaissements de la vitesse à 30 km/h. A Fribourg, plus de 75% du réseau routier communal ou 60% de l'entier du réseau comprenant également les routes cantonales a été mis en limitation à 30 km/h, en zones 30 km/h ou en zones de rencontre depuis le début des années 2000.

4.7. Mobilité douce

Le Service a continué en 2023 à fournir un soutien très actif aux projets de mobilité douce comme le réseau de vélos en libre-service « PubliBike », le service de livraison à domicile « Cabamobil » et le réseau de vélos cargo en libre-service « CarVélo ». Une action de promotion a été menée d'avril à fin octobre pour permettre aux familles qui habitent en ville de tester gratuitement des vélos électriques rallongés (longtails). Cette action a rencontré un vif succès et a bénéficié à plus de 35 familles. Le Service a aussi étoffé ses systèmes de comptages de trafic et installé un nouveau « totem » sur le boulevard de Pérolles qui permet de compter et afficher le nombre de cyclistes qui empruntent cet axe.

D'autres mesures de mobilité, dites de compartimentage, ont contribué à réduire le trafic, donc le bruit, et à favoriser la mobilité douce dans certains secteurs de la ville. Une interdiction du trafic entre la Route-Neuve et la Grand-Fontaine (et inversement) a été mise en place début 2023 à la place du Pertuis pour réduire le trafic de transit entre les quartiers du Bourg et de Pérolles. L'esplanade de la Poste a été piétonnisée grâce à une suppression du trafic entre l'avenue de Tivoli et la rue du Criblet. Les places de stationnement visiteurs-clients qui étaient situées à cet endroit ont été relocalisées dans le parking de la Poste, accessible depuis la rue de Criblet. L'espace ainsi gagné sera réaménagé pour améliorer la qualité de vie du secteur.

Signalons enfin qu'en plus de l'entretien ordinaire des routes, de nombreux marquages ont été réalisés pour améliorer la mobilité en ville, par exemple à l'avenue de Tivoli, au passage du Cardinal, aux Grand-Places, à la rue Joseph-Piller.

4.7.1. Passage du Cardinal: un projet exemplaire

Le passage du Cardinal est devenu un exemple d'aboutissement de toutes les mesures prises en termes de mobilité douce. Le carrefour du haut du passage a fait l'objet d'un réaménagement avec l'installation d'une régulation par feux de circulation pour permettre la priorisation des bus de la ligne 5 et la sécurisation de la traversée piétonne. Le carrefour situé au bas du passage a été complètement réaménagé pour permettre également une priorisation des bus de la ligne 5. A cette occasion, l'espace gagné sur la voirie a permis l'aménagement d'une nouvelle place Liselotte Spreng, végétalisée et arborisée, qui améliore la qualité de vie du secteur. La route des



Radar pédagogique indiquant «Merci» lorsque la vitesse est respectée

Arsenaux, dans sa section comprise entre le bas du passage du Cardinal et la rue des Pilettes, a fait l'objet d'un réaménagement qui a permis la création d'un couloir bus, la réalisation de trottoirs traversant aux intersections avec les rues perpendiculaires et l'amélioration de la mobilité dans ce secteur. Une allée d'arbres a également été plantée. Dans le cadre de la mise en place du nouvel itinéraire de la ligne de bus 5, des mesures de signalisation et de marquage ont été réalisées au printemps 2023 à la rue des Pilettes et à l'extrémité du boulevard de Pérolles.

4.7.2. Coopération interservices

La coopération entre le Service de la police locale et mobilité et d'autres services ou secteurs est évidemment fréquente et en particulier régulière avec le Service d'urbanisme et d'architecture et du Génie civil. On peut relever en 2023 celle avec le Service de l'enfance, des écoles et de la cohésion sociale pour améliorer la sécurité sur le chemin scolaire, notamment dans le cadre des « plans de mobilité scolaire », du soutien au programme « pedibus » et en réalisant des mesures concrètes sur le terrain pour améliorer des situations problématiques en particulier dans le cadre de la réorganisation des établissements scolaires Bourg-Neuveville.

En outre, la Police locale et l'Aide sociale ont mené des discussions régulières avec le canton à propos d'un essai pilote de distribution de cannabis. Dans sa phase actuelle, ce projet est porté par la Haute école de travail social (HETS).

34

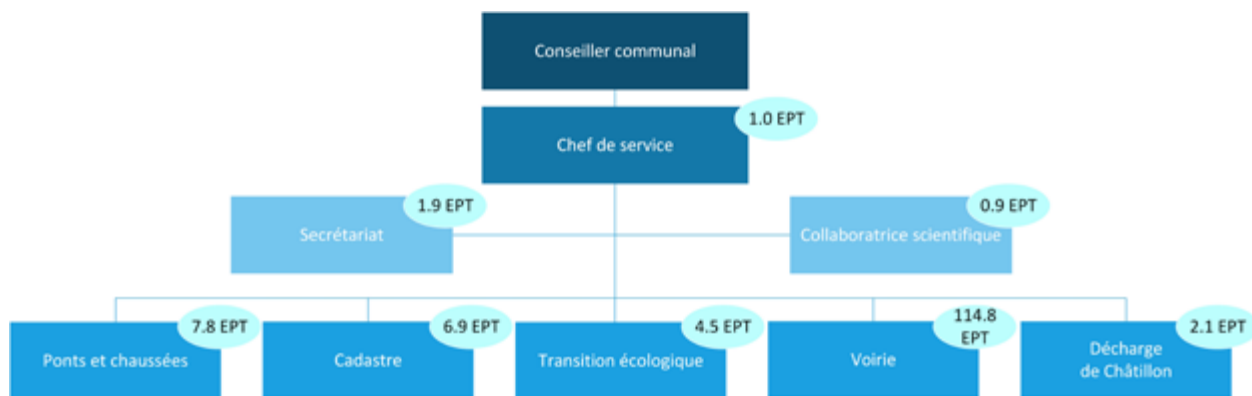


© Ville de Fribourg

Une famille a gagné un vélo électrique rallongé lors de l'action de promotion menée par la Ville.

5. Génie civil, environnement et énergie

Direction: Elias Moussa, conseiller communal
 Chef de service: Fabien Noël
 Dotation: 147 collaborateurs-rices (139,9 EPT)⁸



35

Les activités du Service du génie civil, de l'environnement et de l'énergie ont pour fil conducteur les objectifs de la législature concernant l'environnement et l'énergie et participent à la création d'une ville durable où il fait bon vivre.

Le Service a continué à œuvrer en vue du rachat de la part des investissements de la Ville pour le concept énergétique du site de Saint-Léonard. Présidé par l'ingénieur de Ville, le consortium pour l'assainissement de la décharge de la Pila a poursuivi son travail d'établissement de l'avant-projet de l'étude d'assainissement selon la variante retenue, qui consiste à excaver l'ensemble de la zone haute de la décharge.

Le Conseil général a approuvé les révisions générales de deux règlements, celui sur la fourniture d'eau potable et celui concernant l'évacuation et l'épuration des eaux usées, lors de sa séance d'octobre. Ces deux objets ont été rédigés en collaboration avec le Service juridique. Le premier vise à préserver un approvisionnement en eau potable sur le long terme et de manière équitable à l'égard de chaque usager-ère, le second a pour objectif la mise en conformité avec la législation cantonale et fédérale.

Le Service a également piloté le lancement du projet «Toilettes sympas»: il est désormais possible d'utiliser les WC de certains restaurants de la ville sans obligation de consommer. Ces établissements reçoivent un dédommagement et arborent l'autocollant créé pour l'occasion.



© Ville de Fribourg

Autocollant «Toilettes sympas»

⁸ Sans compter la Direction; 4,2 EPT vacants

5.1. Transition écologique

Le Secteur continue de mettre en œuvre des mesures conformément au point 3 du programme de législation, «La Ville de Fribourg devient exemplaire en matière environnementale et énergétique». La Ville de Fribourg poursuit sa transition vers les énergies renouvelables et vise l'exemplarité en matière de consommation. En parallèle, elle réduit la pollution sous toutes ses formes: atmosphérique, sonore, lumineuse et liée à la production de déchets, lesquels sont mieux valorisés.

Fribourg a bénéficié du programme «communes pionnières» de SuisseEnergie. Elle a reçu une subvention de 160 000 francs de l'Office fédéral de l'énergie pour développer trois projets alliant climat, énergie et durabilité.

5.1.1. Particip SA

La société anonyme Particip SA, à 100% en mains de la Ville, a été constituée en septembre. Son objectif est de permettre à tout citoyen et toute citoyenne de participer à des projets en faveur de la transition énergétique locale, en investissant dans des obligations. La première levée de fonds organisée par Particip SA - un projet d'installation de 760 m² de panneaux solaires sur les toits de l'école de la Heitera, dans le quartier du Schoenberg - a été couronnée de succès, puisque moins de deux heures ont été nécessaires pour que les 220 000 francs d'obligations trouvent preneurs. Les prochaines levées de fonds concerneront également des infrastructures communales.

5.1.2. Programme de soutien en faveur de la transition énergétique

De nouvelles mesures sont venues s'ajouter à celles déjà lancées en 2020, afin de pérenniser et d'élargir le programme au vu de son succès. Un fonds avait été créé en 2022 pour les financer. Il s'agit de subventions destinées aux propriétaires, mais aussi de prestations de conseil en matière énergétique et de soutiens destinés au grand public (vélos électriques et installations de compostage). La demande est déjà importante, avec plus de deux-cents demandes depuis le lancement en septembre. Une soirée d'information a été organisée en novembre avec le Canton pour informer les personnes intéressées à l'assainissement énergétique de leurs bâtiments, une centaine de personnes y ont participé.

5.1.3. Infrastructures solaires

Une nouvelle infrastructure solaire a été installée sur le toit du parking Saint-Léonard, avec la particularité de mêler végétation et cellules photovoltaïques. Cette nouvelle installation, qui a un apport bénéfique pour la biodiversité, contribue au concept énergétique exemplaire du site Saint-Léonard.

Une nouvelle installation solaire a été installée sur la DOSF, avec l'implication des élèves de l'école et en partenariat avec OptimaSolar. Deux classes ont ainsi posé les 276 panneaux solaires, sur une surface de 512 m², dans le cadre d'un projet interdisciplinaire qui impliquait, par exemple, l'écriture d'articles sur le sujet.





© Ville de Fribourg

Installation des panneaux solaires sur le toit de la DOSF

5.1.4. Stratégie lumière

Le Conseil communal a validé la Stratégie lumière le 9 mai et son déploiement a ainsi pu être lancé. 5% de l'éclairage public communal, soit environ 150 points lumineux, a déjà été adapté à cette nouvelle stratégie, avec notamment la mise en place de la télégestion et des systèmes de détection de présence.

5.1.5. Plan climat

Le bilan CO₂ de l'ensemble du territoire de la ville et celui de l'administration ont été actualisés. Ils serviront de base pour la mise en place de la stratégie climatique. Des mesures permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre ont été identifiées, leur faisabilité et leur impact ont été évalués. Cela a permis de définir un objectif CO₂ qui sera validé en 2024. Le Secteur a travaillé pour cela de manière transversale avec une quarantaine de collaborateurs et collaboratrices de la Ville.

5.2. Ponts et chaussées

5.2.1. Principaux travaux

Les tâches les plus notables du Secteur en 2023 ont été :

- La réalisation de **l'interface Richemond et son passage inférieur** :

La phase de projet a été portée par le Secteur projets urbains (UA). Depuis le début 2023, pour la réalisation des travaux et jusqu'à la mise en service prévue à fin 2024, ce chantier est sous responsabilité du Secteur ponts et chaussées (GCEE). Les travaux sont réalisés en coordination étroite avec les CFF et suivent le planning initialement annoncé. Un groupe de suivi a été mis sur pied pour évaluer les impacts sur le trafic et la mobilité. Il comprend entre autres le Secteur de la mobilité de la Ville, un mandataire externe, l'Agglo et les TPF.

37



© Ville de Fribourg

Interface Richemond

- L'assainissement du **pont de Zaehringen** :

Le chantier de remise en état du pont de Zaehringen, entamé en 2022, s'est poursuivi en 2023 avec l'hydrodémolition des voûtes du pont supérieur et le remplacement du béton déconstruit. Le remplacement du système d'évacuation des eaux et la préparation de la structure ont été également réalisés en vue de la mise en place des filets de protection contre les suicides prévus dès mai 2024.



Pont de Zaehringen pendant les travaux



Pose de pavés aux abords de la Cathédrale

l'installation de la grue et la place de chantier. La première étape consiste en des travaux de sécurisation et d'assainissement de la falaise. Ceux-ci ont débuté en novembre 2023 et dureront jusqu'à fin mars 2024, et comprennent la réalisation d'une centaine d'ancrages ainsi que de 2 longrines d'une quinzaine de mètres chacune. La seconde étape consiste en des travaux de réfection du mur de la terrasse. La fin des travaux et la libération de l'espace des Grandes-Rames est prévue pour fin novembre 2024.

- La **requalification du Bourg étape 1** (abords de la Cathédrale):

La phase projet a été développée par le Secteur projets urbains (UA) et la phase réalisation est menée par le Secteur des ponts et chaussées (GCEE), qui agit, sur ce projet, en qualité d'aide au Maître d'ouvrage pour le Service UA. Les travaux consistent principalement en la mise en place d'un pavage sur toute la surface et la mise en zone piétonne de la rue du Pont-Muré. Le chantier se déroule en étroite collaboration avec les Services d'archéologie et des biens culturels du Canton. Les travaux devraient s'achever à la fin de l'année 2024, conformément au planning annoncé.

- Le **Mur du Belvédère**

Les travaux d'assainissement de la falaise et de réfection du mur de soutènement de la terrasse du Belvédère ont débuté mi-octobre 2023 par

- Les deux interventions liées aux **crues de novembre et décembre 2023**

En 2021 et à deux reprises en 2023, des crues importantes ont nécessité l'intervention urgente, à des fins de protection des usagers et usagères, de différents secteurs et services de la Ville (Ponts et Chaussées, Voirie, STEP, Police locale, Communication...). Suite au premier de ces événements, le Secteur ponts et chaussées, responsable des dangers naturels et de l'hydraulique, développe un plan d'intervention en cas de crue. Ce projet est réalisé en coordination avec les différents services de la Ville concernés, le canton, Groupe E et les pompiers et devrait être présenté au Conseil communal en 2024. Les premiers éléments et l'expérience découlant de la crue de 2021 ont permis une beaucoup plus grande efficacité et rapidité d'intervention en 2023.

5.2.2. Autres travaux

Les principales tâches effectuées en 2023 sont synthétisées dans le tableau suivant.

	Monitoring	Études principales	Travaux principaux
Routes	Analyse de l'état des routes sur l'ensemble du territoire communal (tous les trois ans)	Elargissement de l'épingle du Stadtberg (avant-projet)	Requalification Pierre-Aeby Carrefour Liselotte-Spreng Champs des Fontaines Route de la Pisciculture Chemin St-Marc Avenue de Tivoli Avenue du Moléson
Hydraulique	Secteur Bourguillon: contrôle décennal par caméra des canalisations	Saint-Léonard: séparatif (étape 2); finalisation du projet Etude fonctionnement des ouvrages spéciaux en cas de délestage énergétique	Travaux d'assainissement en collaboration avec les services Assainissement tronçon collecteur avenue du Midi
Ouvrages d'art	Suite du monitoring: revue des différents ouvrages, constat d'état et chiffrage des interventions.	Pont du Milieu Pont de Berne PS Général-Guisan Mur de soutènement Lucien-Nussbaumer Mur du Tilleul PI route de la Sarine	Pont de Zaehringen (fin des travaux 2024)
Dangers naturels	Suite du monitoring: Suivi et surveillance des ouvrages Remise à jour du cadastre	Suite de l'étude de protection du chemin de l'Abbaye Développement du « Plan d'intervention crues » (en cours sur 23-24) Mur du funiculaire	Ouvrages de protection secteur Oelberg - Karrweg Entretien couverture végétale Assainissement de la falaise et du mur du Belvédère (fin des travaux 2024) Entretien des ouvrages de protection du Funiculaire et barrière grande-fontaine
Éclairage public	Contrôle de conformité mécanique sur 400 ouvrages	Lancement de la planification du déploiement plan lumière	

39

5.3. Voirie

L'engagement de la permanence a été demandé à 33 reprises (28 en 2022): 17 demandes par les différents services de la ville et 16 par la centrale de la police cantonale. La plupart de ces interventions (13) concernaient une aide à la population. Les deux crues de la Sarine (voir ci-dessous) ont demandé un engagement particulièrement intensif du Secteur. Autre engagement important, la pose de 180 panneaux de signalisation, ainsi que le marquage au sol en vue du passage d'une grande partie de la ville à 30 km/h.

5.3.1. Crues de la Sarine

Des crues importantes ont nécessité à deux reprises l'intervention urgente de différents secteurs et services de la Ville (Ponts et Chaussées, Voirie, STEP, Police locale, Communication). A deux reprises, le parking des Augustins a dû être sécurisé et évacué.

Diverses interventions ont également été nécessaires sur le site de la STEP afin de prévenir un débordement de la Sarine dans les bassins et dans les locaux de la serrurerie. Les points de collecte des Augustins et des Rames ont également dû être déplacés ainsi qu'un certain nombre de chemins fermés. Tous ces travaux ont nécessité la présence d'une dizaine de collaborateurs de la Voirie tout au long de la nuit. Le lendemain, dès la baisse du niveau d'eau, les travaux de remise en état ont débuté. Les plus gros dégâts ont été constatés à la promenade du Saumon, ravinée par l'eau sur plus de 60 cm de profondeur. Le chemin était de nouveau praticable pour les écoliers après une petite semaine de travaux. Le parking des Augustins, recouvert de 10-15cm de vase était de nouveau ouvert le lundi suivant. Suite à la crue de décembre, presque tous les bords de la Sarine ont été remis en état.

Les derniers le seront d'ici au printemps. Une solide collaboration entre les Secteurs des ponts et chaussées, de la police locale et des parcs et promenades a permis une intervention efficace. L'expérience des crues de 2021 a également permis d'adapter les dispositifs.

© Ville de Fribourg



Nettoyage du parking des Augustins après la crue

40

5.3.2. Véhicules électriques

Pour répondre aux objectifs de la Ville en matière de développement durable, la Voirie par l'atelier mécanique de la Ville, s'efforce de n'acheter plus que des véhicules électriques. Cependant, différents facteurs ne permettent pas à l'heure actuelle de remplacer tous les types de véhicules thermiques par des véhicules électriques. En effet, les charges utiles des véhicules électriques sont beaucoup plus faibles et ne correspondent pas toujours aux besoins fonctionnels. De plus, la version 4x4 n'existe pas pour les véhicules lourds, ce qui les rend incompatibles pour les besoins du service hivernal ou pour les urgences. Une analyse de l'autonomie est également nécessaire pour les véhicules à forte sollicitation, en fonction des distances à parcourir. De plus, la capacité à recharger ces véhicules est un facteur prépondérant. Les limites du site des Neigles étant atteintes, une analyse poussée impliquant des réflexions sur les puissances disponibles/nécessaires et donc également sur les emplacements de parcage et de recharge s'est avérée nécessaire. Il en a découlé une analyse de l'utilisation des surfaces à disposition. D'importants travaux d'aménagement devront être entrepris.

5.3.3. Service hivernal

Dans le sens des objectifs 1 et 3 du programme de législature, tous les systèmes de réglage des saieuses et lames à neige ont été remplacés. Cela permettra une augmentation de l'efficacité en économisant du sel. De plus, un dispositif de traçage permettra

d'analyser les parcours des véhicules et ainsi d'optimiser leurs interventions. En 2023, les collaborateurs de la voirie sont intervenus à 20 reprises dans le cadre du service hivernal, auxquelles il faut ajouter 20 interventions pour la commune de Givisiez.

5.3.4. Lutte contre le littering

Les mesures de sensibilisation mises en place par les Secteurs de la cohésion sociale et de la communication dans le cadre du rassemblement étudiant qui marque traditionnellement la fin de l'année scolaire aux Grand-Places ont abouti à une diminution drastique du volume de déchets laissés au sol (840 kilos, contre 3,2 tonnes en 2022), et donc du temps nécessaire au nettoyage du site (15 heures, contre 35 en 2022).

En 2023, 1733 interventions (1645) ont été effectuées avec le contrôle de 4868 sacs non-conformes (5308) ou déposés de manière sauvage. 2766 présences et conseils dans les points de récoltes ont été assurés (2738).

Un accent particulier a en outre été mis sur le nettoyage de la gare, avec six interventions nocturnes entre fin avril et début novembre.

1238 heures de travaux d'intérêt général ont été effectuées au sein de la Ville (1598), fruit d'une étroite collaboration entre la Voirie et les services de l'Etat.

5.3.5. Réaménagement des Neigles

Les diverses équipes d'artisans sont intervenues tour à tour pour la réalisation du bâtiment de la déchetterie, mise en fonction le 18 septembre, et les modifications de marquage sur site. Le bâtiment a été réalisé en grande partie avec de la fourniture de récupération. Il en est de même pour le mobilier intérieur qui provient partiellement de récupération de la déchetterie.

Cette nouvelle configuration permet de séparer les flux de trafic, d'améliorer le tri des déchets et la sécurité, de libérer des places de garage pour les véhicules électriques et de faciliter la circulation tout en mettant à l'abri le personnel et les citoyens. Les premiers retours sont positifs.

D'importants travaux d'optimisation ont également dû être réalisés afin de libérer de la place pour la construction de la future installation de traitement des micropolluants STEP.

En raison de ces importants travaux, le nombre de mandats de construction exécutés a diminué (320 contre 510 en 2022). Cependant, les projets urgents ont été honorés. Parmi les travaux réalisés par les équipes des différents ateliers, on peut ainsi signaler le nouveau mobilier des Bains de la Motta, le nouveau marquage du chemin de St-Jacques, ou encore les nouveaux bancs «Ville de Fribourg».



© Ville de Fribourg

Le nouveau bâtiment administratif de la déchetterie, réalisé avec des matériaux de récupération

5.4. Décharge de Châtillon

2023 représente la 27^e année d'exploitation de la décharge. Ce fut une petite année quant à la réception des déchets mixtes ainsi que des terres polluées. Pour rappel, l'usine SAIDEF ne livre plus les résidus d'incinération à Châtillon en raison de la procédure d'autorisation d'exploiter de la 6^e étape.

La 6^e étape des travaux d'aménagement de la décharge ne pourra débuter qu'après validation par le Service cantonal de l'énergie de l'évaluation de la mise en danger de l'environnement (selon l'article 53 de l'Ordonnance du 4 décembre 2015 sur la limitation et l'élimination des déchets).

5.5. Cadastre

Le Secteur du cadastre a effectué un certain nombre de relevés en lien, notamment, avec les crues de la Sarine. Il a poursuivi ses travaux de contrôle de stabilité pour le Secteur des ponts et chaussées. Il a également réalisé les relevés 3D des voûtes du Pont de Zaehringen, afin d'obtenir une représentation précise de l'avancement des travaux d'hydrodémolition entrepris durant l'année 2023, ainsi que d'une partie des rives de la Sarine, dans le cadre du projet de revitalisation en cours. L'équipe du SIT a renseigné les géométradonnées de près de mille couches actuellement diffusées sur www.sitecof.ch, et en interne, à l'aide du catalogue standard en ligne de la confédération www.geocat.ch. Ce travail consiste notamment à établir la description, la source, désigner la personne responsable de ces informations, la qualité et la fréquence de leur mise à jour, ceci pour chaque donnée. Cela permet d'une part de faire un état des lieux et d'autre part de pérenniser et de rendre accessible plus facilement ces informations.

5.6. STEP

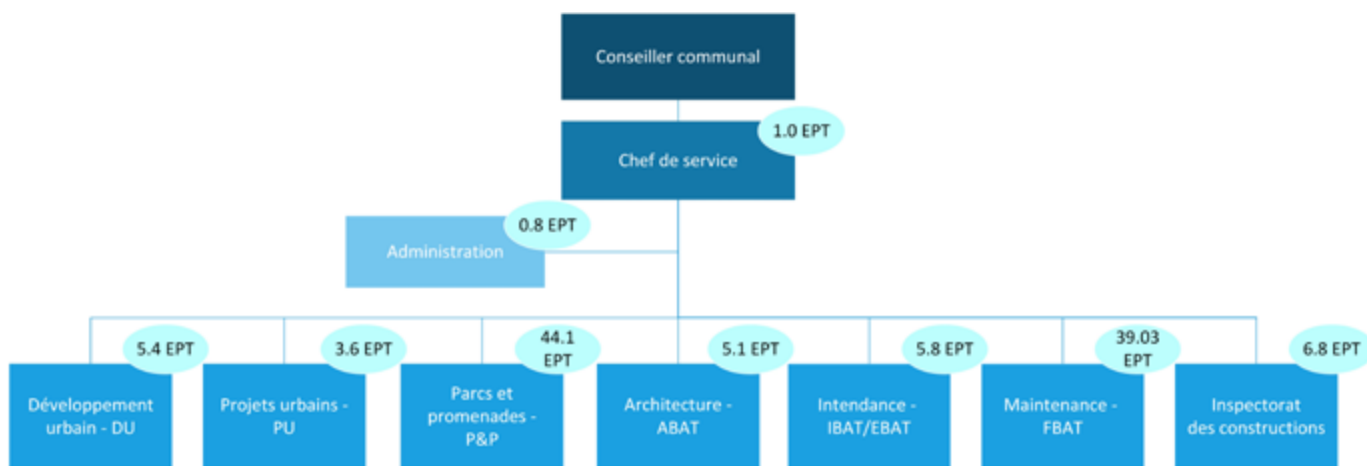
En 2023, 8 338 700 m³ d'eaux usées ont été traitées (9 905 121 m³), dont 5% provenant des communes voisines et 11% des eaux industrielles de Cremo. Le traitement des eaux a généré 65,6 tonnes (58,5) de déchets incinérés à la SAIDEF et 68,4 tonnes (67,7) de sables. L'étape finale de traitement des boues a produit 5 135 tonnes (4529) de boues déshydratées incinérées à la SAIDEF. La valorisation énergétique des boues a légèrement augmenté, permettant la production de 2,04 millions de m³ de biogaz (1,98), en grande partie traité et injecté dans le réseau de Groupe E. De son côté, la STEP a consommé 4 (5.4) GWh d'électricité, dont 2,1 (3,7) GWh ont été produits directement sur le site par les couplages chaleur-force à partir de biogaz produit sur place 67% (34%) et de gaz naturel acheté à Celsius 33% (66%).

La STEP poursuit l'assainissement des installations en fonction des investissements octroyés. Certaines de ces installations dataient de plus 25 ans.

6. Urbanisme et architecture

Direction: Elias Moussa, conseiller communal
 Chef de service: Enrico Slongo
 Dotation: 161 collaborateurs-rices (111,63 EPT)⁹

42



Au Service d'urbanisme et architecture (UA) sont attribuées les tâches de l'aménagement du territoire à l'échelle de ville, de la construction et de la conservation du domaine bâti, ainsi que de la surveillance de la construction selon les lois et règlements en vigueur.

Le Service UA est responsable de la planification des grands projets d'espace public, alors que le Service du GCEE se charge de leur exécution. Le passage de témoin se fait au moment de l'appel d'offres. Le Service UA est chargé du patrimoine immobilier de la Ville, dont il faut assurer l'adaptation aux nouveaux besoins et la gestion de l'entretien. Via son Secteur parcs et promenades, il est également en charge des espaces verts en ville.

En 2023, le Service a engagé un planificateur des coûts de construction, dont le rôle est d'estimer, contrôler et optimiser les coûts des projets de constructions. Il apporte son expertise et ses conseils aux différents secteurs du Service.

6.1. Développement urbain

Le Secteur développement urbain s'engage pour une valorisation du milieu bâti et des espaces naturels. Il est chargé de la planification stratégique territoriale. Il élabore également des projets et des stratégies permettant de déterminer l'affectation et l'utilisation du sol. Pour ce faire, il coordonne l'ensemble des thématiques, en tenant compte de l'impact sur l'environnement dans un but d'améliorer la qualité de vie de l'ensemble des usagers et usagères. Enfin, il élabore la réglementation et veille à son respect.

6.1.1. Programme Nature et paysage

Le Programme Nature et paysage (PNP) consiste en un catalogue complet de mesures, réparties en six catégories (actions et encouragements, bonnes pratiques, connaissances et études, projets d'aménagement, bases légales, communication) destinées à répondre au défi climatique, favoriser la biodiversité et améliorer la qualité de vie de la population. Le PNP s'inscrit parfaitement dans la volonté de durabilité affichée par la Ville. Il permet de planifier de nombreuses actions et de dégager une vision d'ensemble pour les prochaines années.

⁹ Sans compter la Direction; 11,1 EPT vacants

En 2023, le Secteur a travaillé à la consolidation des données de base et des objectifs ainsi qu'aux analyses des potentialités sur le territoire communal (p.ex. analyse de la biodiversité, perméabilité des sols, ombrage, cartographie des îlots de chaleur, étude des essences adaptées au changement climatique, étude des sous-sols, etc.).

6.1.2. Stratégie de l'habitat et du logement

L'état des lieux de l'habitat et du logement effectué en 2022 a permis de dégager plusieurs constats et enjeux résidentiels pour la ville de Fribourg. Forts de ses constats, le Conseil communal a posé son constat du développement résidentiel et élabore une politique de l'habitat et du logement répondant à trois objectifs :

- développer une qualité de ville à échelle humaine ;
- développer une vision stratégique et systémique des différents développements résidentiels de la ville : cibler et prioriser les développements ;
- maîtriser son développement grâce à une action proactive de la Ville.

Les constats ont été publiés en 2023 et les mesures seront développées en 2024.

6.1.3. Nouvelles délimitations des quartiers

En collaboration avec les associations de quartier, le Service a analysé et partiellement revu les contours des quartiers de la ville, désormais au nombre de douze. Pour chaque quartier, une fiche signalétique et un catalogue de statistiques ont été développés et mis à disposition sur le site internet. Couplées à des indicateurs liés au développement durable, ces données permettront de mieux mettre en lumière les potentiels d'amélioration et d'aider à définir les différentes stratégies et objectifs communaux.

© Ville de Fribourg



Carte des quartiers de la ville de Fribourg

6.1.4. Révision du PAL

La Ville a constaté que quelques erreurs manifestes figuraient dans les plans et règlements. Une cinquième mise à l'enquête publique est donc intervenue afin de corriger ces éléments et de procéder aux ajustements. Toutes les séances de conciliation en lien avec cette enquête ont été effectuées en 2023.

6.1.5. Lancement de PAD

Le PAD Torry-Est vise à développer ce site d'environ 135000 m², situé à proximité immédiate de la gare de Poya. Les équipes pluridisciplinaires ont été mandatées à l'automne pour participer à un mandat d'études parallèles (MEP), qui permettra de déterminer une vision directrice pour le futur secteur et servira de base à la formalisation du PAD. Une démarche participative accompagne le projet tout au long du processus.

Les premières démarches ont également été entreprises afin de débiter le processus du PAD Daillettes en 2024. À cet effet, une première rencontre a eu lieu avec les propriétaires.

6.1.6. Revitalisation de la Sarine

La revitalisation de la Sarine a plusieurs objectifs : rétablir des processus naturels pour améliorer l'état écologique du cours d'eau et pour réduire la vulnérabilité face au risque ; valoriser le patrimoine naturel et bâti de la rivière et de ses abords ; permettre à la population de s'approprier le cours d'eau. Les phases d'avant-projet et le projet ont été développés en 2023, pour une mise à l'examen préalable courant 2024. Les premiers travaux sont prévus pour 2026.

6.2. Projets urbains

Le Secteur des projets urbains pilote les projets de construction de l'espace public. En collaboration avec divers mandataires, il élabore des projets de nouvelles places, rues, routes, parcs et jardins dans le respect d'une cohérence globale de la ville. Il participe également à la planification stratégique des nouveaux espaces publics et met en place des ateliers participatifs.

6.2.1. Requalification du Bourg

La démarche participative concernant l'étape 2 s'est poursuivie. Le troisième atelier a permis aux participants-es de découvrir comment leurs contributions avaient été intégrées à l'avant-projet, de se projeter dans les futurs espaces, d'échanger avec les mandataires et la Ville de Fribourg et de recevoir des réponses précises à leurs interrogations. Il a été suivi d'un atelier de restitution durant lequel la végétation, futurs usages possibles et la mobilité pacifiée ont été salués. Si certains enjeux divisent encore les participants-es (principalement sur les questions de stationnement), les discussions et suggestions portaient principalement sur des micro-ajustements et allaient dans la direction des choix affichés par les mandataires sur le projet.

Le dossier d'examen préalable pour le périmètre Bourg étape 2 a été déposé en automne.

6.2.2. Escalier du pont de Zaehringen

Après 15 mois de travaux vertigineux sur une pente à plus de 40 degrés, l'escalier du pont de Zaehringen a été officiellement inauguré le 1^{er} décembre. Reconstitué à l'identique, il a été adapté aux normes de sécurité actuelles. Il dispose désormais d'un nouvel éclairage et des arbustes et arbres d'essence locales ont été plantés entre les volées de marches. La fin de ce chantier marque une première étape importante dans la réalisation du projet de requalification du Bourg.

© Ville de Fribourg



Inauguration de l'escalier du pont de Zaehringen

6.2.3. Rue Pierre-Aeby

Dans le cadre de la requalification du Bourg, la rue Pierre-Aeby a été convertie en zone de rencontre, avec la mise en place de la circulation en sens unique et la création de trois places permettant à la population de se rassembler. Les travaux se sont terminés fin 2023 et une inauguration officielle est prévue en 2024.

6.2.4. Secteur Gare

Le projet de réaménagement de la Gare et de ses abords vient compléter les travaux de modernisation et d'agrandissement de la gare par les CFF. Ce projet prévoit un aménagement de 22000 mètres carrés de surface à dominante piétonne et fait la part belle aux rencontres et à la mobilité douce. Des procédures juridiques relatives à la mise à l'enquête du 1^{er} périmètre sont toujours en cours, bloquant l'avancement du projet. Le Secteur projets urbains travaille en parallèle sur la mise à l'enquête du périmètre 2 qui se fera courant 2024.

6.2.5. Place du Petit-Saint-Jean

Ce projet vise à créer une véritable « place de village », avec un généreux espace central arborisé et trois petites placettes. Afin de limiter les nuisances et garantir l'accessibilité aux habitantes et habitants, le projet a été replanifié en coordination avec les autres travaux en cours ou planifiés dans le quartier (place du Pertuis, pont de Zaehringen et pont de Berne). Le démarrage du chantier est prévu pour 2025.

6.2.6. Place du Pertuis

La requalification de la place du Pertuis est une mesure d'accompagnement du projet Gare. Elle vise à créer une place de quartier invitant à la rencontre et une véritable porte d'entrée de la basse-ville. Le Conseil général a approuvé le crédit d'ouvrage et les travaux ont débuté en fin d'année avec le déplacement de la fontaine du Sauvage: ses différents éléments ont été démontés pour être restaurés dans des ateliers d'artisanat spécialisés. Une fois les travaux de requalification terminés (fin 2024), l'œuvre restaurée sera réinstallée au cœur du Pertuis.



© Ville de Fribourg

Future place du Pertuis

6.2.7. Esplanade de l'Ancienne Gare

La Ville de Fribourg et les CFF ont démarré une étude de faisabilité, dans le but de planifier les aménagements autour du bâtiment de l'Ancienne Gare en lien avec le débouché du futur passage inférieur en cours de réalisation. Le démarrage des travaux est estimé en 2026.

6.2.8. Esplanade de la Poste

Ce projet vise à transformer l'ancien parking devant la poste principale en un nouvel espace public arborisé. Situé sur une parcelle actuellement privée, il est développé en parallèle aux espaces planifiés sur le domaine public dans le cadre du projet de requalification de la place de la Gare et ses abords. Les phases d'avant-projet et de projet ont été développés en 2023, pour une mise à l'enquête début 2024 et une réalisation en 2025.

6.2.9. Place Vignettaz-Daler

La requalification de cette place a pour objectif de valoriser l'ensemble du petit parc, les rues adjacentes ainsi que l'arrêt de bus. Une démarche participative a accompagné le projet. Les résultats du second atelier ont permis de consolider l'avant-projet, qui a ensuite été présenté lors d'un événement de restitution.

À cette occasion, les participants-es ont découvert l'aboutissement du travail de l'équipe de conception, discuté du projet et constaté comment les propositions issues de la participation ont été intégrées. La thématique de la mobilité ayant suscité des interrogations, un nouvel atelier spécifique sur ce thème a été organisé en fin d'année. Les travaux sont prévus pour 2025.

6.2.10. Voie verte

La Voie verte est une liaison de mobilité douce reliant la gare et la pointe des Charmettes. Le tronçon entre la Gare et la place Liselotte Spreng a été repoussé en raison d'un projet de planification urbaine pilotée par les CFF. Le second tronçon, reliant la place Liselotte Spreng et la pointe des Charmettes a été planifié pour une mise à l'enquête début 2024 et le démarrage du chantier en 2025.

6.3. Parcs et promenades

Le Secteur des parcs et promenades s'occupe de l'entretien des espaces verts appartenant à la Ville, ainsi que de la maintenance et des contrôles de sécurité des engins sur les places de jeux publiques.

6.3.1. Cimetière St-Léonard

Le cimetière St-Léonard est un espace multifonctionnel : à la fois lieu de recueillement, espace vert, destination de balade et lieu favorisant la biodiversité, il est un des poumons de la ville. La Toussaint est un événement majeur qui permet chaque année de mettre en évidence le travail réalisé par le Secteur des parcs et promenades : tout le monde met la main à la pâte pour décorer les 1630 tombes selon des schémas bien précis.



La biodiversité au cimetière

6.3.2. Etablissement horticole

En 2023, l'établissement horticole a produit 200 082 plantes pour la décoration des massifs en Ville de Fribourg (201 000 en 2022), les tombes du cimetière St-Léonard, le magasin du cimetière et les différentes manifestations en Ville de Fribourg.

En 2023, la Ville de Fribourg a livré des décorations pour un montant de : 21 580,75 francs. 140 heures ont été nécessaires pour la préparation des plantes et terrines, près de 180 heures pour la mise en place et 179 heures pour le retour des décorations.

6.3.3. Parcs et Promenades (PP)

Les travaux de rénovation de la place de jeux du Domino ont démarré : les anciens jeux ont été démontés, les plantations arrachées et les premières structures ont vu le jour. Les anciens jeux toujours fonctionnels auront droit à une nouvelle vie grâce à l'entreprise de réemploi « La Ressourcerie », qui les mettra à disposition pour de nouveaux projets. En plus des infrastructures ludiques prévues sur la place, l'accent est mis sur l'accessibilité, le confort et la biodiversité. De nouvelles plantations indigènes apporteront de l'ombre et de la fraîcheur tout en favorisant la biodiversité.

La nouvelle place Liselotte Spreng, située au carrefour entre le passage du Cardinal, la rue Frédéric-Chaillet et la route des Arsenaux, est devenue un espace agréable et convivial, grâce notamment au mobilier urbain et à la plantation d'arbres effectuée par l'équipe PP.

6.4. Architecture du bâtiment (ABAT)

Le Secteur ABAT pilote les projets de construction des bâtiments communaux administratifs, locatifs et scolaires. Il assure le développement et la réalisation des projets de bâtiments et leurs espaces extérieurs. En 2023, il a lancé plusieurs études de faisabilité dans le cadre de l'assainissement des bâtiments (programme Stratus). Outre les projets détaillés ci-après, le Secteur a terminé les travaux du kiosque de la place Georges-Python et effectué une partie des travaux de L'Atelier.

6.4.1. Bâtiment B de l'école de la Vignettaz

Le projet d'assainissement, de rénovation et de mise aux normes du bâtiment B de l'école de la Vignettaz a été mis à l'enquête en début d'année. Le permis de construire a été délivré en juillet et le Conseil général a voté le crédit d'ouvrage en septembre. Les travaux ont démarré en janvier 2024 pour une mise à disposition en septembre 2026.

Suivant les objectifs de législature du Conseil communal, la durabilité est au cœur de ce projet. La rénovation du bâtiment suit les exigences du Standard de la Construction Durable Suisse (SNBS) qui vise une construction saine, flexible et durable.

L'accent est également mis sur le réemploi de matériaux ou d'éléments de construction qui, au lieu d'être envoyés en décharge, pourraient être utilisés dans d'autres projets de construction ou d'aménagement. La « Ressourcerie », centre de compétence du réemploi basé à Fribourg, a ainsi pu récupérer des fenêtres et tableaux noirs non utilisés pour les mettre à disposition d'autres utilisateurs. La Menuiserie de la Ville va également récupérer une quantité importante de fenêtres pour l'assainissement de ses ateliers sur le site de Neigles.



Remise des clefs du bâtiment B

6.4.2. Batpol

Ce bâtiment est destiné à accueillir les Services de la police locale et mobilité et de l'informatique. Les travaux se sont poursuivis en 2023 avec la structure porteuse en bois, les volées de l'escalier métallique et la pose des fenêtres sur l'ensemble des façades du bâtiment. Les chapes en béton poncé ont également été coulées. Sur demande du Réseau Santé Sarine, le Conseil communal a validé l'intégration de la caserne du Service des Ambulances de la Sarine sur site et le démarrage des études de faisabilités à cet effet.

6.4.3. H₂LÉO

La piscine couverte de la Ville de Fribourg prendra place sur le site sportif de Saint-Léonard. L'étude pilotée par le Service des sports pour la consolidation de la clause du besoin et l'exploitation de la nouvelle infrastructure a été finalisée en 2023. Les communes intéressées par le projet ont apporté des réponses encourageantes et les premières discussions avec le Canton ont été entamées.

6.4.4. Parking de Saint-Léonard et aménagements extérieurs

Retardée en raison de défauts constatés dans les dalles, le parking de Saint-Léonard a ouvert à la fin de l'été 2023. 240 nouvelles places ont ainsi été mises à disposition sur le site sportif Saint-Léonard. L'ouverture a été accompagnée d'une adaptation des règles de circulation dans le secteur.

Les travaux de la place du Fair-Play, qui connecte les différents bâtiments du site, se sont poursuivis et terminés en 2023 avec les travaux liés au bassin de rétention et ses canalisations, la réalisation de l'escalier qui relie la route de Morat, la pose du revêtement en colbille ainsi que la plantation des grands arbres. Le projet d'aménagement des routes connexes a été mis à l'examen préalable. La plantation d'une rangée d'arbres et de prairie sèche le long du mur du cimetière permettra de créer une barrière végétale et de lutter contre les îlots de chaleur. Un espace piétonnier avec un traitement de surface différencié assurera le lien entre la place du Fair-Play et l'allée du Cimetière. Il prévoit

également d'éloigner progressivement le tronçon nord du chemin Saint-Léonard de l'enceinte du cimetière pour offrir un dégagement qualitatif à son porche d'entrée et améliorer les entrées secondaires du cimetière.

6.5. Intendance du bâtiment (IBAT)

Le Secteur de l'intendance des bâtiments a pour mission d'élaborer et de réaliser la remise en état du patrimoine bâti de la Ville. Les travaux sont planifiés et priorisés d'après l'état de vétusté du parc immobilier (plus de 240 biens), les demandes des utilisatrices et utilisateurs ainsi que les enjeux énergétiques et climatiques.

En 2023, le Secteur a notamment réalisé 208 projets de remise en état divers, 93 interventions suite à des sinistres et 21 en réponse à des vandalismes; il a également fourni des prestations techniques auprès d'autres secteurs communaux.

6.5.1. Travaux dans le bâtiment rue Joseph-Piller

Le bâtiment de l'Edilité, accueillant plus de 60 collaborateurs-rices de différents services communaux, est arrivé aux limites de sa capacité. Des transformations ont été menées afin de créer de nouvelles places de travail ainsi qu'une salle de conférence. Les travaux d'aménagement intérieur sont échelonnés dans le temps afin de garantir des espaces de travail fonctionnels en tout temps.

6.5.2. Optimisation des systèmes de chauffage

Face aux enjeux énergétiques et climatiques actuels, un programme d'intervention sur les installations techniques des bâtiments a été établi; celui-ci vise la transition vers les énergies renouvelables et l'optimisation de l'exploitation de l'ensemble des installations techniques (chauffage, ventilation, sanitaire) des bâtiments communaux. En 2023 notamment, quatre bâtiments locatifs ont été raccordés au chauffage à distance et la régulation des bâtiments du site scolaire du Jura a été modernisée.

6.5.3. Travail d'intervention suite aux actes de vandalisme

Le Secteur s'occupe de la remise en état des bâtiments propriété de la Ville ayant subi des actes de vandalisme. Il peut s'agir de portes défoncées, de vitrages cassés, de graffitis ou encore de lavabos ou tables à langer arrachées dans les toilettes publiques. 21 interventions ont été nécessaires en 2023, pour un montant des dégâts évalué à 50000 francs.

6.6. Facility management du bâtiment (FBAT)

Le Secteur FBAT s'occupe de la maintenance et de l'entretien des installations des bâtiments par la conciergerie, il s'agit de travaux réguliers. Le Secteur a également à charge le nettoyage des 120 bâtiments administratifs, scolaires et locatifs. La formation des concierges et du personnel de nettoyage s'est poursuivie, toujours avec pour objectif d'uniformiser les méthodes et de diminuer le nombre de produits utilisés, d'une part pour se diriger vers des solutions plus respectueuses de l'écologie et d'autre part pour

gagner en simplicité et en efficacité.

En 2023, le Secteur FBAT a repris la gestion et l'adaptation de l'ensemble des contrats de maintenance des installations techniques, pour les ascenseurs par exemple. Cette nouvelle organisation lui a permis de clairement répartir les tâches effectuées par les concierges et les différentes entreprises externes en adaptant les contrats selon les besoins du Facility management.

6.6.1. Protections hygiéniques gratuites

La demande de mise à disposition de protections hygiéniques gratuites dans les écoles et les bâtiments administratifs émanant tant du Conseil général que du Grand Conseil, la Ville et l'Etat de Fribourg ont travaillé ensemble à la mise en place de cette mesure. En août 2023, une cinquantaine de bâtiments administratifs et scolaires ont ainsi été équipés de distributeurs et de poubelles spécifiques pour l'élimination des protections.

6.7. Inspectorat des constructions

L'Inspectorat des constructions est la porte d'entrée de tous les dossiers de construction, rénovation, préservation et modification du bâti. Ce Secteur joue un rôle capital dans l'application des lois et règlements édictés afin de garantir la sécurité d'une part, le respect de l'intérêt d'public d'autre part. Il fournit des renseignements sur les règlements communaux et cantonaux. Il a la responsabilité de l'inventaire du patrimoine immobilier. Il traite aussi les demandes de pose d'enseignes et de panneaux solaires. En plus des dossiers de la commune de Fribourg, il traite ceux de Givisiez et Corminboeuf.

6.7.1. Délégation de compétences pour la protection de sites à enjeu local

Jusqu'ici, la protection du patrimoine était exclusivement du ressort du Service cantonal des biens culturels. Depuis septembre, la Ville de Fribourg traite elle-même les dossiers des bâtiments et éléments protégés de catégorie 3, autrement dit avec un enjeu local. Les propriétaires peuvent ainsi vérifier si leur bien dépend de la Ville ou du Canton via le guichet cartographique. Cette décision fait suite notamment à l'intégration de l'inventaire des bâtiments et éléments protégés dans le PAL. Visions locales et conseils, traitement des consultations hors procédures, rédaction des préavis, production des prises de positions en cas d'opposition, contrôle et suivi des travaux, etc., sont désormais assurés par les employés-es du Secteur.

6.7.2. Commission du paysage urbain et du patrimoine

Le Service d'urbanisme et d'architecture chapeaute la Commission d'aménagement du territoire et la Commission du paysage urbain et du patrimoine (CPUP). Dans le cadre de la procédure de permis de construire, celle-ci est chargée d'analyser, de prévenir et d'émettre des recommandations sur tous les projets de construction et d'aménagement qui ont un impact notable sur le site et/ou le paysage sous

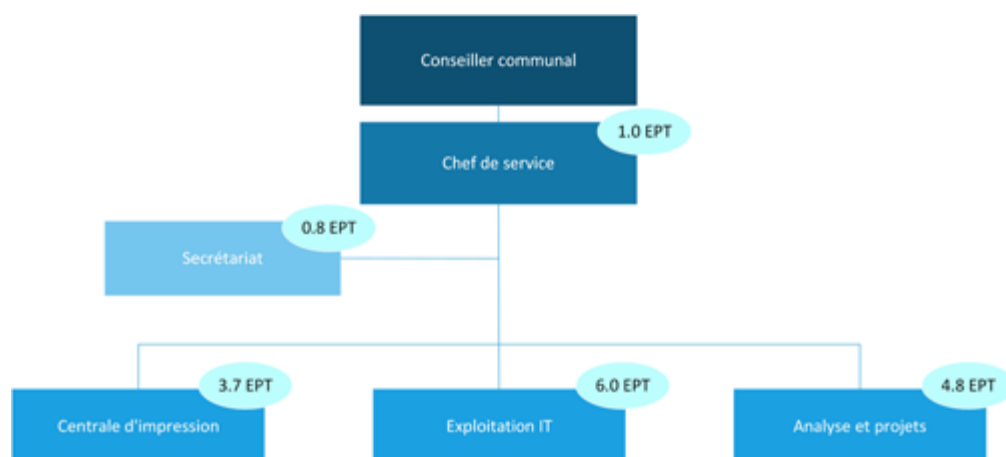
l'angle de l'urbanisme, de l'architecture et du patrimoine. La commission a été sollicitée dans le cadre de procédures d'ateliers mis en place afin d'accompagner les projets d'architecture envisagés par des privés-es dans des secteurs sensibles de la ville. Propriétaires, mandataires, experts-es et autorités travaillent de concert afin de développer ces projets dans un objectif de qualité. Les modalités du processus d'ateliers sont clairement définies, dans la perspective du dépôt d'une demande de permis de construire. Cette démarche rencontre un franc succès.

6.7.3. Gestion informatique des demandes de permis

La nouvelle mouture du programme de gestion des permis de construire de l'Etat (FRIAC) initialement annoncée pour 2023 verra finalement le jour en 2024. Cette nouvelle mouture permettra certainement une meilleure cohabitation du programme de l'Etat et celui de la Ville, qui existe depuis 2010. Elle devrait également améliorer la phase de contrôle de l'avancement des constructions, étape très importante dans la gestion des permis de construire.

7. Informatique

Direction: Laurent Dietrich, vice-syndic
 Chef de service: Philippe Jenny
 Dotation: 17 collaborateurs-rices (16,3 EPT)¹⁰



48

Le Service informatique a pour mission d'assumer la gouvernance en matière de systèmes d'information (IT) pour l'ensemble de l'administration communale. Sans lien direct avec la population, il travaille souvent dans l'ombre et ses activités sont peu visibles de l'extérieur. Elles ont néanmoins un impact considérable tant sur le fonctionnement de l'administration que sur les prestations proposées aux citoyennes et citoyens.

En 2023, le Service a continué d'élaborer sa stratégie destinée à répondre aux objectifs de législation, visant notamment à assurer un service public de qualité et à être exemplaire en matière environnementale et énergétique. En raison de l'augmentation des demandes et des travaux sans possibilité d'adapter les ressources en conséquence, un recentrage a été effectué sur les tâches considérées comme prioritaires par le Service. Les défis que posent la sécurité, l'évolution technologiques et la croissance des prestations exigent en effet de prioriser les projets.

La sécurité demeure un thème prioritaire pour le Service, à savoir la protection des systèmes d'information contre les intrusions extérieures; la responsabilisation des utilisateurs-rices, avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi cantonale sur la protection des données, un enjeu d'importance. Enfin, le début des travaux en termes d'équipements informatiques du nouveau bâtiment BATPOL constitue un « chantier » important.

7.1. Une stabilisation des effectifs et une priorisation des demandes

La multiplication du volume de demandes constatée entre 2013 et 2023 a conduit le Service informatique à revoir ses priorités et à resserrer le périmètre de ses interventions. Pour ce faire, de nouvelles mesures ont été prises et de précédentes ont été menées à terme, comme la catégorisation des demandes selon leur importance ou encore la mise à jour de l'outil de gestion permettant une meilleure communication des demandes selon les bonnes pratiques ITIL¹¹. Le départ à la retraite de deux collaborateurs de longue date et la difficulté à recruter sur un marché de l'emploi tendu a nécessité d'engager du personnel en CDD et de faire preuve de souplesse afin de pallier au manque d'effectifs, un processus qui se poursuit vers une stabilisation à moyen terme.

A la fin de l'automne, en raison d'un très haut volume d'activité, une action a été engagée afin de reconsidérer les portefeuilles de demandes & projets et de fixer de nouvelles règles visant une priorisation doublée d'une planification serrée. Le Service, par nécessité, entend resserrer son périmètre d'expertise et d'intervention sur les missions spécifiques d'une unité informatique (vs les missions des métiers). Toute demande d'extension du périmètre ou de changement est abordée sur le principe de faire par soi-même ou de sous-traiter (« make or buy »). Le Service assure les conseils et l'accompagnement des requérants-es dans leurs démarches.

¹⁰ Sans compter la Direction; 2 EPT vacants

¹¹ « Information Technology Infrastructure Library » ou « Bibliothèque pour l'infrastructure des technologies de l'information ».

7.2. Assainissement du réseau et sécurité IT

Le Service a atteint les limites de déploiement du réseau (un seul ingénieur réseau), notamment en matière de solutions IoT¹² et de ville intelligente (smart city¹³). Des réflexions sont en cours concernant l'utilisation de services cloud de partenaires¹⁴. En termes de sécurité, tout est gardé sous contrôle. Sur la base des travaux du système de contrôle interne (SCI), qui a établi une cartographie des risques, le Service a mené avec le Contrôle des finances un audit sur la sécurité IT. Un plan de nouvelles mesures est en phase de planification et d'intégration dans la stratégie.

Le Service a entamé un assainissement du réseau qui coïncide avec le début des travaux pour l'équipement informatique du bâtiment BATPOL. Ce dernier abritera à terme le Service et constituera un lieu stratégique en cas de crise majeure. Des efforts importants sont engagés dans la sécurité des systèmes et du réseau. La durée de l'assainissement est évaluée à trois ans.

7.3. L'importance de l'architecture IT

Le Service a également pour mission essentielle de disposer d'une cartographie de l'architecture des systèmes d'information en production et leur imbrication, une tâche qui va au-delà du maintien des serveurs et du bon fonctionnement des applications. Cette architecture IT s'étend et se modifie à mesure que les services communaux évoluent, par exemple avec le télétravail, les prestations en ligne et les nouveaux projets. Cette accélération observée à partir de 2018 a considérablement transformé le bâti informatique, devenu complexe et interconnecté. Pour garantir la cohérence du système et éviter l'apparition d'une usine à gaz, le Service informatique a poursuivi ses démarches de dialogue via des groupes de travail avec certains services. Cette pratique permet de proposer des solutions informatiques pérennes, efficaces, cohérentes et adaptées à l'environnement communal.

Les services/unités métier conduisent avec une certaine autonomie l'analyse de leurs besoins, la recherche et l'implémentation de la / des solutions retenues; le Service informatique demeure en retrait mais reste informé des actions et des choix. En effet, le Service informatique ne peut élargir indéfiniment son périmètre d'intervention; pour certaines solutions, l'externalisation est une voie à privilégier.

7.4. Protection des données et responsabilisation des utilisateurs

Un chantier attendu depuis plusieurs années s'invitera sur 2024 et 2025 à savoir la mise en œuvre de la révision de la loi fribourgeoise sur la protection des données (LPrD).

Le Service juridique demeure l'unité de référence. Le défi lancé sera de répondre aux nouvelles exigences de protection des données avec quelques dizaines d'applications informatiques et près de 800 utilisateurs connectés travaillant dans des domaines séparés avec des besoins spécifiques en termes d'accès aux données. Si certaines données peuvent en principe être traitées par l'ensemble du personnel, des données spécifiques, personnelles et sensibles nécessiteront de redéfinir les personnes ou catégories de personnes qui peuvent y accéder. Ce travail considérable sera mené sous la houlette du Service juridique et en collaboration étroite avec tous les services ainsi que les éditeurs de logiciels. A noter que cette démarche engage la responsabilisation côté utilisateur.

7.5. Administration numérique

Tous les services de la Ville sont désormais connectés au nouveau système de gestion électronique des dossiers (GED). Le Service informatique fournit un soutien et un accompagnement pour la mise en œuvre et le déploiement. Pour le personnel communal, les outils numériques permettent de rationaliser et simplifier certaines actions ou processus. Dans le cas de la GED, ce système permet de travailler non plus en silos mais en collaboration directe; les services sont encouragés à communiquer entre eux car il leur revient de décider ce qu'ils veulent et doivent partager.

En ce qui concerne la cyberadministration et l'utilisation du guichet virtuel mutualisé entre l'Etat de Fribourg et les communes, les partenaires du projet DIGI-FR ont poursuivi leur collaboration; une nouvelle cellule nommée ACF DIGI-FR a été créée début 2023; c'est elle qui conduit la mise en œuvre de la feuille de route des prestations, leur développement, le support aux utilisateurs et la coordination avec l'Etat de Fribourg. L'année 2023 aura été marquée par l'intégration des 126 communes sur le portail d'accès, l'engagement d'une ressource business analyst et l'analyse des prestations destinées à être déployées sur le guichet virtuel. La Ville de Fribourg, ainsi que le partenaire RGZD, soutiennent la démarche chapeautée par l'Association des communes fribourgeoises (ACF). Les efforts de la Ville représentent un soutien important en tant que commune participant activement aux démarches de numérisation administrative depuis 2018.

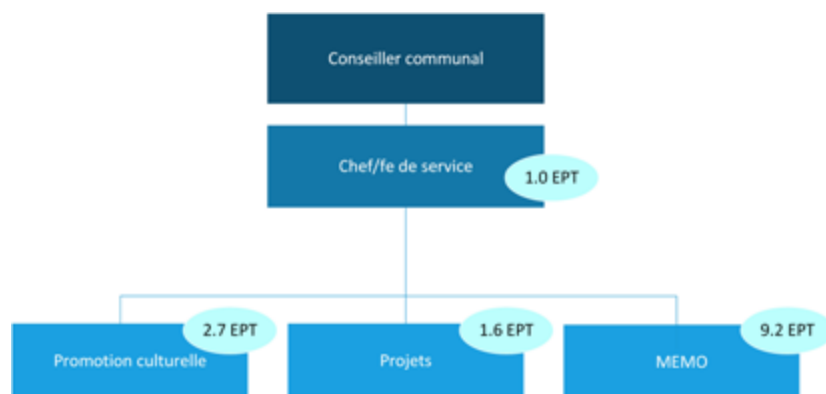
¹² L'IoT ou l'Internet des objets désigne le processus de connexion d'objets physiques à internet – objets du quotidien tels que les ampoules, appareils portables, appareils intelligents ou encore feux de circulation routière dans les villes intelligentes.

¹³ Smartcity ou « ville intelligente » ou smart city est un concept de développement urbain rendant la ville plus adaptative et efficace, à l'aide de nouvelles technologies qui s'appuient sur un écosystème d'objets et de services. Le périmètre couvrant ce nouveau mode de gestion des villes inclut notamment: infrastructures publiques (bâtiments, mobiliers urbains, domotique, etc.), réseaux (eau, électricité, gaz, télécoms); e-services et cyberadministrations; transports (transports publics, routes et voitures intelligentes, covoiturage, mobilités dites douces - à vélo, à pied, etc.).

¹⁴ Le terme « cloud » désigne les serveurs accessibles sur internet, ainsi que les logiciels et bases de données qui fonctionnent sur ces serveurs. Les serveurs situés dans le cloud sont hébergés au sein de centres de données (datacenters) répartis dans le monde entier. L'utilisation du cloud computing (informatique cloud) permet aux utilisateurs et aux entreprises de s'affranchir de la nécessité de gérer des serveurs physiques eux-mêmes ou d'exécuter des applications logicielles sur leurs propres équipements.

8. Culture

Direction: Laurent Dietrich, vice-syndic
 Cheffe de service: Natacha Roos (jusqu'au 31 mai 2023),
 puis Juan Diaz, *ad interim*
 Dotation: 21 collaborateurs·rices (14,5 EPT)¹⁶



50

L'année 2023 du Service de la culture a été remplie tant de manifestations soutenues et de projets portés que de transformations internes. La première partie de l'année a été en effet marquée par le déménagement du Service de la culture dans les nouveaux espaces de l'ancien Musée Gutenberg, rebaptisé L'Atelier, à la place de Notre-Dame 14-16. La réunion des Secteurs projet (nouveau) et promotion culturelle dans ces lieux a porté ses premiers fruits notamment avec les lancements du Labo urbain pour le dialogue et les échanges culturels, l'inauguration des Terrasses de L'Atelier ou encore l'accueil de la permanence de l'association BURO au service des artistes.

Après le départ de la Cheffe de service, le Conseil communal a nommé Juan Diaz, alors chef du Secteur de la promotion culturelle, qui assurait déjà l'intérim du Service depuis le mois de juin.

8.1. Projets à foison

Le Secteur projet¹⁷ a vécu une année riche en activités variées en accueillant à L'Atelier des résidences artistiques, des échanges autour du patrimoine et de la démocratie, un camp d'été dédié au jeu vidéo, la mise en réseau de musicien·nes d'instruments traditionnels, pour ne citer que quelques exemples. Cela permet à des publics très différents de cohabiter dans ce bâtiment. L'Atelier est ainsi rapidement devenu un lieu très

intéressant pour les activités et les projets développés par la Ville de Fribourg, comme on a pu le découvrir avec la ville du Goût tout au long de l'année 2023.

8.1.1. Labo urbain

Dans le prolongement du projet-pilote et des expériences de terrain de la Régie culturelle, le Labo urbain s'est installé temporairement à L'Atelier pour une période test qui durera jusqu'en 2026. À l'initiative du Conseil communal, ce nouvel outil du Service de la culture a pour but de soutenir des démarches créatives de dialogue et de partage d'expériences. Il se veut ouvert à toutes et à tous, à condition que les projets soient gratuits, participatifs, entretiennent un lien avec la culture et favorisent l'échange et le dialogue avec/par la population. Cette période d'expérimentation a notamment pour but de déterminer l'affectation définitive du bâtiment.

En 2023, le Labo urbain a testé de nouveaux dispositifs, dans et hors les murs, comprenant un soutien technique et promotionnel. Avec 31 projets accueillis (résidences artistiques, expositions, conférences, visites commentées), 345 jours d'occupation cumulés et 11 770 visites du public comptabilisées du 1^{er} février au 31 décembre, le Labo urbain a fait une entrée remarquée sur le devant la scène, permettant de valoriser la place de L'Atelier au sein du quartier du Bourg.

¹⁶ Sans compter la Direction; 1,1 EPT vacant

¹⁷ Officiel en tant que Secteur à partir du 1^{er} janvier 2024



© Ville de Fribourg

Inauguration de L'Atelier le 6 mai 2023

© Ville de Fribourg



Salons de Modeste à L'Atelier



© Ville de Fribourg

Cité idéale, un projet soutenu par le Labo urbain à L'Atelier

8.1.2. Fribourg, ville plurielle

L'appel à projets Fribourg, ville plurielle, qui est destiné à soutenir des initiatives mixtes, à la croisée des sports, de la culture et de la cohésion sociale, a obtenu 23 dossiers de candidature. Il vise à soutenir des projets à la croisée de ces domaines qui n'entrent pas forcément dans les critères habituels de subvention des différents services de la Ville. Ouvert à toutes les associations, collectifs et institutions dont le siège est à Fribourg, le concours disposait d'un montant maximum de 60000 francs, à répartir entre les initiatives sélectionnées jusqu'à la fin 2023. Huit projets ont été sélectionnés pour un total de 55000 francs.

En 2023, en plus des grandes manifestations annuelles dans lesquelles le Service de la culture est impliqué (Saint-Nicolas, etc.), ce dernier a participé aux 100 ans de la Motta en coordonnant les propositions culturelles de Friart, RFI, Fête de la musique, Belluard Bollwerk, Les Georges, le Cirque Toamême et MEMO. La piscine de La Motta devrait ainsi devenir un nouveau lieu de programmation culturelle.

Le Service a également participé à Explora, la journée portes ouvertes de l'Université de Fribourg, en présentant les résultats de l'enquête sociologique commandée au Département des sciences sociales de l'Université de Fribourg sur la perception de la culture

par la population au sens large, comprenant les différents groupes sociaux et associations culturelles: un projet de la Ville de Fribourg, soutenu par Pro Helvetia dans le cadre de l'initiative Société interculturelle.

En diverses occasions, le Service a offert son soutien pour les manifestations liées à Fribourg, ville du Goût 2023, notamment en accueillant le lancement de l'Année du Goût et plusieurs événements à L'Atelier.

© Ville de Fribourg



«C'est quoi pour toi une alimentation saine?», expo d'élèves de primaire dans le contexte de Fribourg, ville du Goût 2023

52

8.1.3. Les Terrasses de L'Atelier

Du 14 septembre au 14 octobre 2023, une nouvelle expérience a été tentée: c'est la terrasse aménagée devant L'Atelier, avec un programme de rencontres les jeudis soirs. Dans ce contexte, plus de 22 acteurs-trices culturel·les ont été soutenus-es pour des contenus tels qu'une fresque participative en lien avec une résidence du Labo urbain (Sylvain Bouillard), des projections de courts-métrages avec Dok Mobile, le Cirque Toamême et la Cie MoaMême, des ateliers de broderies avec le collectif PoinGt, un concert du Trio Mad Song, une soirée jeux de MEMO et du ping-pong.



Une Terrasse devant L'Atelier

© Ville de Fribourg

La fréquentation moyenne a été de 80 personnes par jeudi; une centaine d'enfants sont passés par L'Atelier et ont participé à la fresque sur les vitrines. De nombreuses personnes ont profité de la terrasse en dehors des événements organisés, lors de la pause de midi par exemple, ou en soirée, faisant de ce lieu un espace d'échange et de dialogue. Ce projet a suscité de très nombreuses collaborations tant à l'interne de l'administration qu'avec des partenaires externes.

8.2. Boom de la promotion culturelle

Dans le Secteur de la promotion culturelle, les maîtres-mots ont été complémentarité et partenariats. Loin de la culture en vase clos, la politique de promotion culturelle de la Ville de Fribourg s'est ouverte à toujours plus de collaborations et de participation avec les différents acteurs et actrices de la culture, en s'efforçant de n'en oublier point. Par conséquent, la Ville soutient activement le milieu amateur, tout en développant et soutenant des projets culturels plus stratégiques.

Dans le cadre de la révision de la loi cantonale sur les affaires culturelles (LAC), la Ville a participé aux différents ateliers qui ont été mis en place par le canton durant le premier semestre 2023 afin de nourrir la réflexion sur les évolutions souhaitées. Une des réflexions intéressantes issues des ateliers participatifs, c'est d'envisager la culture comme un tout et de ne plus faire de différence entre culture professionnelle et amateur. Un avant-projet de loi est en cours d'élaboration dont la mise en consultation publique aura lieu de juin à septembre 2024.

Une réflexion est également en cours entre la Ville, l'Agglo et Coriolis Infrastructures au sein d'un comité piloté par la préfète de la Sarine. Selon les directions prises par la révision de la loi cantonale ainsi que les discussions qui sont menées au sein du comité régional, la Ville précisera son positionnement stratégique.

8.2.1. Fort dynamisme du milieu culturel

Depuis quelques années, une dynamique puissante anime le milieu culturel de la ville : les différents acteurs et actrices culturelles se rencontrent, échangent, se fédèrent, coopèrent et engendrent parfois des projets en commun. Cela est dû en partie à la crise sanitaire qui a mis en évidence la nécessité de fédérer les acteurs·rices culturels·les par le biais d'associations faitières, notamment... Le rôle de la promotion culturelle est de favoriser, accompagner et soutenir au mieux ces élans créatifs et leur diffusion.

Pour ce faire, la Ville dispose d'un outil légal et établi comme la Commission culturelle. Composée de 15 membres, représentants·es politiques et experts·es de tous les domaines artistiques, elle est consultée concernant l'examen des demandes de subventions culturelles et les autres dispositifs de soutien mis en place par le Service.

De manière innovante, la Ville a mis en place un soutien à la recherche et au développement artistique pour les artistes professionnels·les, sous forme de résidences en partenariat avec quatre institutions culturelles¹⁹. Pour rappel, ce soutien s'inscrit dans la continuité des mesures mises en œuvre durant la crise sanitaire des années précédentes; en plus de mettre à disposition des espaces de travail professionnels dans les institutions partenaires, la Ville s'est voulue exemplaire en rémunérant les artistes par un salaire comprenant les cotisations sociales. Ces derniers peuvent bénéficier de dix à trente jours de résidence au sein d'une structure partenaire du dispositif. En 2023, une première volée de 13 projets a reçu ce soutien. Suite à un nouvel appel à candidatures, 20 projets (impliquant 43 artistes) ont été sélectionnés pour 2024. Les institutions et lieux partenaires changent chaque année²⁰.

Autre instrument de soutien pour le milieu culturel, l'association BURO a pris ses quartiers permanents à L'Atelier, le projet bénéficiant d'un soutien conjoint du canton, de la Loterie Romande et de la Ville de Fribourg. Cette structure offre aide et conseil aux

professionnels·les de la culture (dans les domaines artistiques, administratifs, techniques, de la médiation culturelle et de la diffusion) domiciliés·es dans le canton de Fribourg. L'association répond à un véritable besoin puisqu'elle a été très sollicitée, dès son lancement le 8 novembre 2023. Les gens concernés peuvent y obtenir des conseils et des recommandations concrètes d'ordre économique ou juridique, et être accompagnés dans l'ensemble de leurs démarches administratives.

Enfin, la Boussole culturelle, qui s'appuie sur le rapport CULTURE/ KULTUR2030, est un nouvel outil numérique d'auto-évaluation destiné aux structures culturelles. Il vise à soutenir et promouvoir une politique culturelle intégrant les notions de développement durable et d'interculturalité. Quatre ateliers ont été mis sur pied pour commencer à informer les associations culturelles concernées et tester l'outil. A l'avenir, toute personne ou association pourra ainsi évaluer sa structure ou ses projets selon des thématiques comme la relève, l'accueil ou l'accessibilité.

8.2.2. Résidences artistiques à l'étranger

Les autres activités courantes de promotion culturelle ont consisté en la gestion des subventions annuelles ordinaires octroyées à différentes entités comme le SMEM, la Fête de la Musique, la Tour vagabonde.

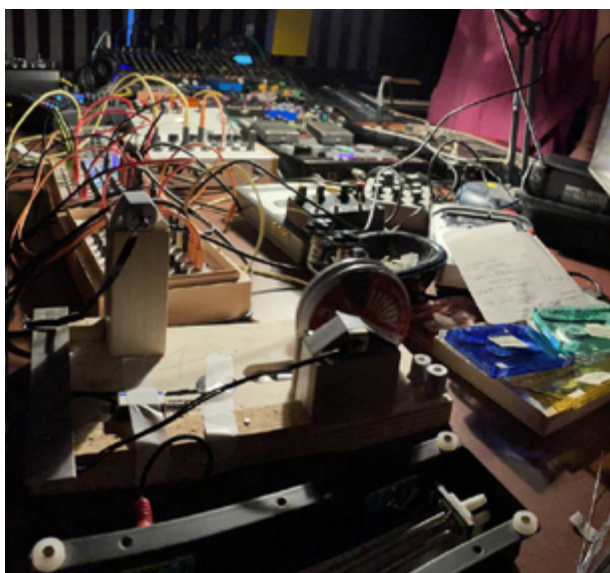
Le succès des résidences artistiques à l'étranger ne se dément pas avec le retour de Gênes de l'artiste visuelle Chiara Bertin en février 2023, qui a ensuite exposé ses œuvres à L'Atelier, tandis que le duo électro-pop Baron.e débutait en septembre sa résidence d'une année à la Cité des Arts à Paris et que la céramiste-plasticienne Séverine Emery-Jaquier partait en août pour six mois au Caire.

8.2.3. Coordination des manifestations

La nouvelle plateforme de coordination des manifestations mise en place par la Ville s'est tout de suite révélée importante pour le Service de la culture, car elle permet d'avoir une vue d'ensemble sur toutes les manifestations, de se rendre compte de leur niveau d'importance et d'organiser un suivi en coopération avec les différents services et secteurs de l'administration. Ce dispositif rend également plus simple la coordination avec les organisateurs·rices de manifestations.

8.2.4. Journée de la culture

Après avoir placé au centre de ses réflexions, l'espace public (2018), la durabilité (2019) et l'institution culturelle (2020), la Journée de la culture 2023 a mis l'Humain et la population au centre. Cette quatrième édition était résolument participative avec deux ateliers et une table ronde suscitant des propositions concrètes dans l'espace de L'Atelier. Ce dernier, qui accueillait la manifestation, permettait de se familiariser avec des pistes d'expérimentation, ayant vocation d'être un espace d'échange et de dialogue pour la population, un lieu d'exposition, un laboratoire et un lieu de résidence pour le milieu culturel et artistique.



¹⁹ Fri-Son, Nouveau Monde, Bruit Rose, Le Bilboquet

²⁰ En 2024: La Tour vagabonde, La Spirale, Kunsthalle Friart, Fondation Equilibre et Nuithonie, L'Atelier.

²¹ www.boussole-culturelle.ch

²² Pour commencer à diffuser la boussole, l'ensemble des associations au bénéfice d'une subvention annuelle ont été invitées à participer à ces ateliers.



Journée de la culture 2023

8.3. MEMO

Les actions de MEMO s'inscrivent dans trois objectifs du programme de législature 2021-2026 de la Ville de Fribourg: service public (objectif n°1), intégration et diversité (objectif n°2) ainsi que se profiler et rayonner (objectif n°6).

8.3.1. Forte augmentation et diversification du public

Six jours sur sept, MEMO accueille des publics. Plus de 250 classes, soit 4000 élèves, ont visité la bibliothèque en matinée pour des échanges de livres ou des animations thématiques. Les après-midi ou le samedi, ce sont près de 4000 membres individuels qui bénéficient des services et de l'offre de MEMO (+ 26% en un an). MEMO accueille aussi des personnes non inscrites pour travailler sur place, boire un café en lisant le journal, assister à des permanences technologiques, jouer du piano, ou, pour les plus petits, simplement jouer sur place. L'occasion de rappeler que l'entrée à MEMO est libre et gratuite pour tout le monde. Avec près de 200000 prêts (10% de plus qu'en 2022) pour 40000 documents, dont plus de 4200 nouveaux à traiter chaque année, MEMO continue sur la voie du succès. Les collections jeunesse ont été rajeunies et renforcées pour le plus grand confort des abonnés-es. Le prêt de jeu a augmenté de 20% et draine un nouveau public, notamment allophone. Une collection de e-books en allemand couvre les besoins de plus de 400 personnes inscrites uniquement pour cette offre.

Une attention particulière a été apportée pour les services au public, toujours dans un souci de s'adapter aux besoins de la clientèle. Une nouvelle version du catalogue a été mise à disposition, tout comme le paiement par TWINT ou des améliorations dans la valorisation des collections.

8.3.2. MEMO 2030 en marche

MEMO se projette à l'horizon 2030. Elle veut poursuivre son évolution au plus proche des envies et des besoins de la population. C'est pourquoi, au printemps, elle a réalisé une enquête de satisfaction auprès de ses membres et partenaires. Ainsi, 94% des abonnés-es se déclarent satisfaits-es voire très satisfaits-es des activités de MEMO et de nombreuses idées ont été explicitées dans le but d'améliorer l'offre et les services de MEMO. En novembre, l'équipe a mené des ateliers participatifs où 50 participantes et participants ont exprimé leurs idées concrètes pour l'avenir. MEMO a également organisé des rencontres avec des services et secteurs dont les missions rejoignent ou sont complémentaires à celles de MEMO. Des séances avec les deux autres bibliothèques situées en ville de Fribourg, la Bibliothèque cantonale et universitaire, et la bibliothèque interculturelle LivrEchange, ont permis de clarifier les missions communales et de penser l'avenir en termes de complémentarité.

8.3.3. Une ambition de bilinguisme reconnue

Depuis ses débuts en 2020, MEMO met un point d'honneur à développer ses activités et ses collections en français et en allemand, de manière équitable et cohérente. Ainsi, 30% des collections en allemand sont mises à disposition des 30% de publics germanophones. En 2023, la moitié des animations culturelles était en allemand ou bilingue. Cette volonté affirmée d'agir dans les deux langues a été remarquée par l'Etat de Fribourg: celui-ci a décerné à MEMO le Prix du bilinguisme 2023 durant la Journée du bilinguisme du canton de Fribourg le samedi 23 septembre.



MEMO distinguée pour son travail en faveur du bilinguisme. De gauche à droite Juan Diaz, chef du Service de la culture ad interim, Lara Jovignot, responsable de MEMO, et Margrit Perler-Schneuwly, bibliothécaire

8.3.4. Le programme de médiation trouve son public

MEMO publie deux programmes d'activités culturelles par année. Celui de mai à septembre avait pour thème «Un zeste de culture» et celui de novembre 2023 à mars 2024 était consacré aux fake news et avait pour titre «T'y crois, toi?». Au total, ce sont plus de 100 activités culturelles proposées gratuitement. De plus, MEMO a également organisé la journée des familles de la Saint-Nicolas avec des activités dans le Bourg, et ce pour la sixième fois.

Au total, environ 7800 personnes ont pris part à des activités de médiation, soit plus du double que l'an dernier. Par ailleurs, près de 100 institutions, associations, et acteurs-rices culturels-les indépendants-es ont collaboré avec MEMO dans le cadre de sa médiation.

8.3.5. Quelques moments forts du programme de médiation

Le 3 juin, MEMO a transformé la place Georges-Python en une immense aire de jeux à l'occasion de la Journée nationale du jeu. La guest star de l'événement était un jeu de KAPLA géant : 18000 planchettes de bois pour bâtir seul-e ou en groupe les objets et les édifices les plus fous. Des animateurs et animatrices du centre KAPLA avaient fait le déplacement depuis Lyon pour l'occasion. MEMO s'était aussi alliée avec de nombreuses et nombreux partenaires de la région. C'était la première fois que l'institution organisait une manifestation ludique de si grande envergure hors de ses murs.

© Ville de Fribourg



Jeu de KAPLA géant lors de la Journée nationale du jeu le 3 juin sur la place Georges-Python

Toujours dans le thème des jeux, mais numériques cette fois, la Journée internationale du jeu vidéo a été célébrée à MEMO le 18 novembre. Le but de la matinée était de s'amuser et de réfléchir à ce médium, qui est en passe de devenir l'industrie culturelle numéro une du XXI^e siècle. Comme toujours, MEMO s'est unie avec des acteurs locaux et actrices locales pour proposer deux tables rondes, l'une sur les représentations des femmes dans ce médium et la seconde sur les métiers du jeu vidéo. Un moment de jeu libre

encadré par des gameurs et gameuses était également prévu. Plus d'une centaine de personnes de tout âge se sont plongées dans cet univers.



© Ville de Fribourg

La Journée mondiale du jeu vidéo, un moment d'échanges pour les enfants et les adultes

8.3.6. La collection germe

Une collection d'un genre nouveau a rejoint les espaces de MEMO en automne : une grainothèque. Ce petit meuble, construit par la Fondation L'Estampille, permet l'échange gratuit de semences. Le 20 septembre, un vernissage festif a accueilli cette nouveauté. Une partie de l'équipe du Secteur des parcs et promenades ainsi que du Jardin botanique de l'Université de Fribourg étaient présente pour dispenser des conseils avisés.

55

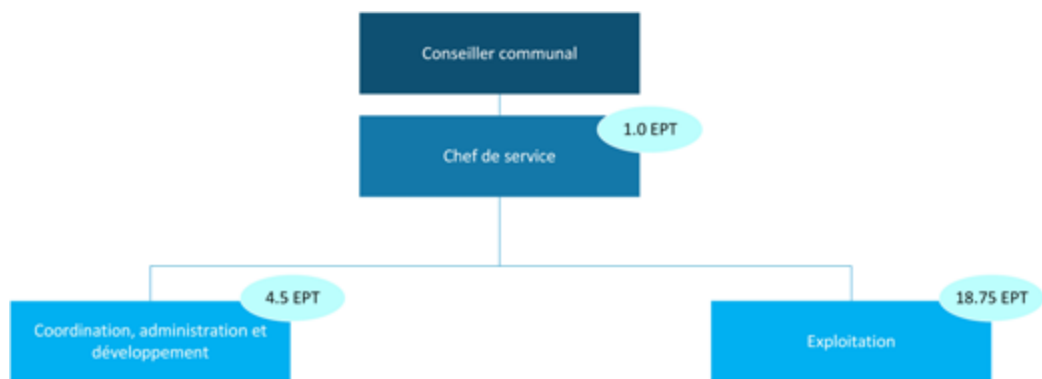


© Ville de Fribourg

La grainothèque, un échange de semences et de savoir

9. Sports

Direction: Pierre-Olivier Nobs, conseiller communal
 Chef de service: Luc Mory
 Dotation: 28 collaborateurs-rices (24,25 EPT)²³



56

En 2023, le Service a pu se baser sur le Plan directeur des sports, entré en vigueur fin 2022, pour mettre en œuvre des actions sur la base des trois grands axes stratégiques, Soutien à la pratique sportive et au développement du sport populaire, Equipements sportifs et Manifestations sportives. Le Service a poursuivi sa réorganisation: un nouveau Secteur, coordination, administration et développement a été créé et un deuxième, exploitation, a été accepté par le Conseil communal. Les travaux permettant, à terme, de transférer la gestion des bâtiments au service Urbanisme et architecture se poursuivent.

9.1. Soutien à la pratique sportive

Quatre nouvelles «BoxUp» ont été installés, portant à six le nombre de ces casiers connectés qui permettent d'emprunter facilement et gratuitement des équipements sportifs. La Ville a poursuivi et développé son soutien à des offres de promotion du mouvement pour toutes et tous telles que la gym-poussettes, les camps sportifs pour jeunes SuperCamp, qui se sont étoffés, ou encore les différents programmes d'IdéeSport (OpenSunday, MidnightSports, MiniMove) qui rencontrent toujours un franc succès. De nouveaux cours d'Urban Training mêlant sport et culture ont été mis sur pied à L'Atelier alors que dans le cadre de Fribourg, Ville du Goût, un programme «Sport et Goût» a été mis sur pied, en proposant de découvrir les parcours FriActiv puis de profiter d'un encas sain après cette pause active.

Deux soirées de formation ont été offertes aux clubs sportifs en collaboration avec Bénévolat Fribourg-Fribourg. Les thèmes, communication sur les réseaux sociaux et fundraising, ont été définis avec les clubs.

Les travaux visant à préciser la façon d'accorder des subventions sportives se poursuivent et devraient se concrétiser en 2024. Un avant-projet sera présenté à la Commission communale des Sports.



Activité Urban training avec les collaborateurs-rices de la Ville

© Ville de Fribourg

²³ Sans compter la Direction; 0,8 EPT vacant

9.2. Equipements sportifs

2023 a vu se concrétiser l'étude des besoins en vue de l'implantation d'une piscine sur le site «H₂lÉO» (anciens abattoirs). Cela permettra de définir en 2024 la géométrie du projet. Les douches collectives de la patinoire P2 ont été mises aux normes.

Le nombre de réservations de la salle communale Saint-Léonard pour des événements sportifs et culturels a fortement augmenté en 2023, après la période de la pandémie où elle était avant tout utilisée pour des besoins institutionnels.

9.2.1. Piscine du Levant

Des travaux d'assainissements techniques et sanitaires permettant de garder opérationnelle la piscine du Levant ont été engagés grâce à un crédit de 150000 francs inscrit au budget d'investissements. L'espace buvette a été réaménagé suite au départ du tenancier.

9.2.2. Halle omnisports

Des stores obscurcissants ont été posés à la salle omnisports Saint-Léonard. Cela permettra de réduire la gêne occasionnée par la luminosité lors d'événements l'après-midi ou en début de soirée. Des travaux d'étanchéité de la façade et du toit ont également été réalisés et l'éclairage sportif a été revu pour correspondre aux normes internationales.

9.2.3. Terrains de football

Différents aménagements ont été réalisés afin de permettre une meilleure utilisation des terrains de football de la Ville, la demande étant toujours plus importante dans ce domaine. De nouveaux mâts d'éclairage permettant d'optimiser le nombre d'heures de jeu ont été posés au Guintzet. Du nouveau matériel, permettant de pratiquer plus d'entraînements simultanés, a également été déployé. Des solutions ont été trouvées pour que le FC Schoenberg puisse jouer sur le terrain de Saint-Léonard, les installations de Mon-Repos n'étant pas homologuées pour la 3^e ligue où évoluent ses deux premières équipes.

9.3. Manifestations sportives

Le Service des sports a continué de soutenir les manifestations sportives nationales et internationales: finales de la Patrick Baumann Swiss Cup et de la SuperCup en basket, ou encore de la Mobilière Volley Cup de volley à la halle omnisports. Les Championnats du monde de futnet féminin ont rencontré un beau succès populaire, tout comme le Visana Sprint, épreuve d'athlétisme pour enfants organisées cette année sur le boulevard de Pérolles, ou encore le traditionnel festival sportif pour la jeunesse Fri'Kids, qui sera organisé dès 2024 par la Ville. Dans le cadre d'un partenariat avec différents acteurs, le Service a participé à l'organisation du tournoi de football «zone 10», où des jeunes ont fait équipe avec des policiers, des politiciens et des travailleurs et travailleuses sociales. La place du Fair-Play a vécu ses premières manifestations, les compétitions internationales de basket 3x3 masculin et féminin. La Ville a continué, avec les différents partenaires impliqués, la préparation des Championnats du monde de hockey 2026. Un Message sera présenté au Conseil général en 2024.



Equipe suisse de futnet lors du championnat du monde féminin à Fribourg

9.3.1. 100 ans de la Motta

Dans le cadre de la participation du Service à la Société des Bains de la Motta, 75 différents événements culturels et sportifs ont été organisés pour le centenaire de l'emblématique piscine fribourgeoise. Durant cette saison exceptionnelle, la Motta a enregistré plus de 170 000 entrées, soit largement plus qu'en 2022 (150 000). Différents équipements installés à cette occasion resteront, comme les toiles d'ombrage ou les sièges en bois offerts par le Service de la Bourgeoisie. Un arbre du centenaire a également été planté en automne et offrira son ombre aux baigneurs et baigneuses. Différentes collaborations nées grâce à cette année anniversaire seront reconduites ces prochaines années.

9.3.2. Morat-Fribourg

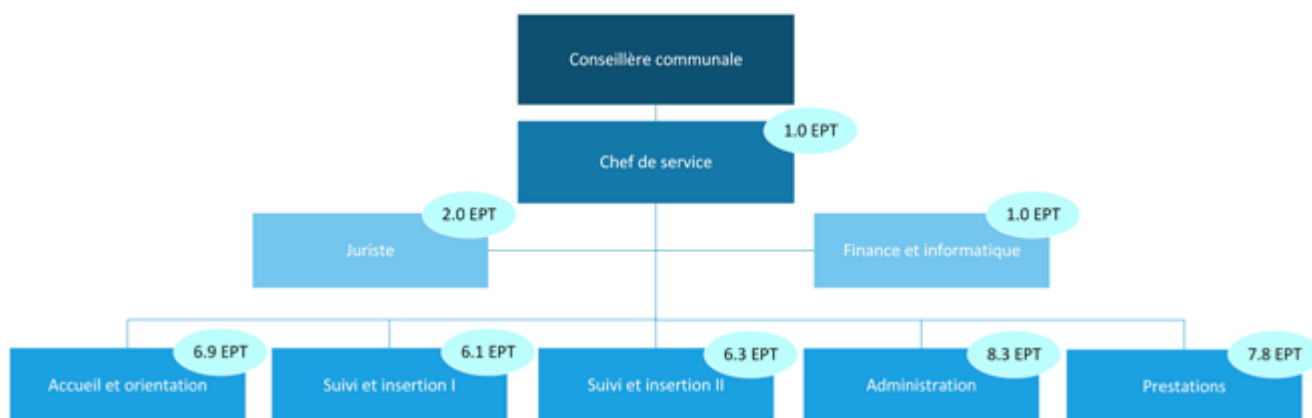
Le Service des sports a soutenu la réalisation par un bureau externe une étude présentant un plan de développement stratégique, avec recommandations, à la nouvelle direction de la course Morat-Fribourg. La Ville contribue ainsi à assurer la pérennité d'un événement patrimonial phare, selon les conclusions du Plan directeur des sports.



Tyrolienne installée lors des 100 ans de la Motta

10. Aide sociale

Direction: Mirjam Ballmer, conseillère communale
 Chef de service: Stéphane Blanc
 Dotation: 46 collaborateurs-rices (39,4 EPT)²⁴



59

Le Service de l'aide sociale fait le constat, avec les institutions sociales actives dans les aides à bas seuil, comme l'aide alimentaire, que la précarité prend de nouvelles formes. Ces institutions sont en effet plus fortement sollicitées, y compris par un public qui jusqu'ici n'y recourait pas. Dans la recherche d'explications, la hausse marquée des prix (loyers, énergie, assurances, nourriture) depuis l'année 2022, est un élément marquant. Pour mieux comprendre cette situation et afin de répondre à ces changements, la Ville a lancé une étude qui analysera l'offre en ville de Fribourg. Plusieurs autres projets ont pu être réalisés afin de répondre aux besoins des bénéficiaires.

Nous relevons également que la tendance durable à la baisse du nombre de nouvelles demandes d'aide reçues par le Service de l'aide sociale s'est inversée en 2023, remontant de 311 (2022) à 349. Les problématiques financières, sociales et de santé des bénéficiaires sont toujours aussi lourdes et complexes et nécessitent un accompagnement important par les assistantes et assistants sociaux du Service. Le Service met un accent particulier sur le développement de l'aide personnelle (suivi de 180 situations du 1^{er} mars au 31 décembre 2023). L'état de santé physique ou psychique d'une part croissante de bénéficiaires, et en particulier de jeunes adultes, rend également plus difficile la mise sur pied de projet d'insertion socioprofessionnelle avec le dispositif existant.

10.1. Une information uniforme et adaptée

Le Service de l'aide sociale (AS) a concrétisé un projet qui lui tenait à cœur: les séances d'informations aux bénéficiaires. Elles assurent la diffusion d'une information uniforme à l'ensemble de la clientèle et dans un langage accessible car le contenu et les supports ont été traduits en langage facile à lire (à noter que l'ensemble des circulaires d'information distribués à la clientèle de l'AS sont désormais en langue facile à lire). Ces rencontres sont organisées deux fois par mois et réunissent entre cinq et quinze personnes maximum. La première a eu lieu le 26 mai. Treize séances se sont tenues en 2023, rassemblant au total 83 participants-es. Le moment des questions permet des échanges enrichissants et les retours des bénéficiaires sont positifs. Cela permet également de «dédramatiser» l'arrivée à l'aide sociale, les bénéficiaires constatant que d'autres personnes partagent leurs préoccupations. De plus, elles déchargent aussi les assistants sociaux et assistantes sociales de ce travail d'information, qui peuvent se concentrer sur la personne sans avoir à expliquer une législation complexe.

²⁴ Sans compter la Direction; 1,3 EPT vacants

10.2. Plusieurs nouveaux partenariats

82 contrats TR (travail de remplacement) ont été conclus. Le panel des activités s'est étoffé en 2023: le Service de l'aide sociale a établi des partenariats avec Banc public et avec la fondation Aux Etangs. Les contrats TR favorisent l'intégration professionnelle et étendent les possibilités et ainsi l'acquisition de nouvelles compétences. Le soutien offert aux employeurs est également bien apprécié. Dans le domaine des mesures d'insertion sociale (MIS), l'AS a soutenu la participation des requérants-es d'asile au chantier écologique de la Fondation Saint-Louis; certes, ces personnes relèvent de la compétence du canton, mais leur participation a permis de réaliser les travaux prévus pour les partenaires et de pallier au nombre réduit de candidates et candidats que le Service de l'aide sociale pouvait proposer. Les contrats TR et les MIS concourent de l'objectif 2 de la législature «Intégration et diversité».

Dans la veine de cet objectif, des ordinateurs sont proposés à bas prix à la clientèle de l'AS grâce à des accords avec l'entreprise bernoise *Wir lernen weiter* et avec l'ORIF, site de Vaulruz. Autre partenariat, suite à une demande auprès de la Commission des locaux, un espace à la rue de Morat est mis à disposition de l'association Solid-Admin. Cet organisme propose un soutien et un conseil personnalisé à toute personne en difficulté pour la compréhension, la rédaction de divers documents ou autres démarches relatives à son administration privée. Le cas échéant, le Service peut lui adresser des anciens-nes bénéficiaires de l'aide sociale qui, bien que hors du système, ont toujours besoin d'un appui dans ce domaine.

10.3. Identifier les lacunes pour agir efficacement

Sur mandat de l'AS, la Haute école de travail social Fribourg a débuté une étude auprès des institutions subventionnées par la Ville afin d'évaluer les types de prestations fournies et l'accessibilité de celles-ci. Le but est de disposer d'une vue d'ensemble de tous les services dispensés par ces organisations. Grâce à ce catalogue, la Ville pourra identifier les lacunes dans les prestations et ainsi savoir où son action est attendue. Elle pourra améliorer leur accessibilité, en cas de besoin. Une des ambitions de cette analyse est de réduire le non-recours de certaines personnes aux services d'aide auxquels elles auraient pourtant droit. Les résultats de ce travail sont attendus dans le courant de l'année 2024.

10.4. Renforcement de la transversalité

Le travail interservices et la transversalité sont d'importance majeure pour le Service. Il s'agit de réfléchir dans la perspective de la population pour la servir au mieux, sans tenir compte de l'organigramme. Un exemple notable de l'année 2023 concerne l'agente AVS qui collabore étroitement avec la responsable senior du Service de l'enfance, des écoles et de la cohésion sociale. A titre d'exemple, elle a tenu un

stand à la première édition de «La retraite, ça se fête», la réception en l'honneur des nouveaux retraités et nouvelles retraitées (voir chapitre du Service de l'enfance, des écoles et de la cohésion sociale), ce qui a permis de répondre directement à des questions sur les assurances sociales et de mieux faire connaître l'agence AVS de la Ville. Des échanges avec les coordinatrices de la petite enfance et avec REPER ont également eu lieu. Autre exemple, l'AS a collaboré avec le Service d'urbanisme et d'architecture au sujet du futur règlement des déchets. Les mesures sociales de ce règlement ont été acceptées par le Conseil communal et seront intégrées dans le futur règlement.

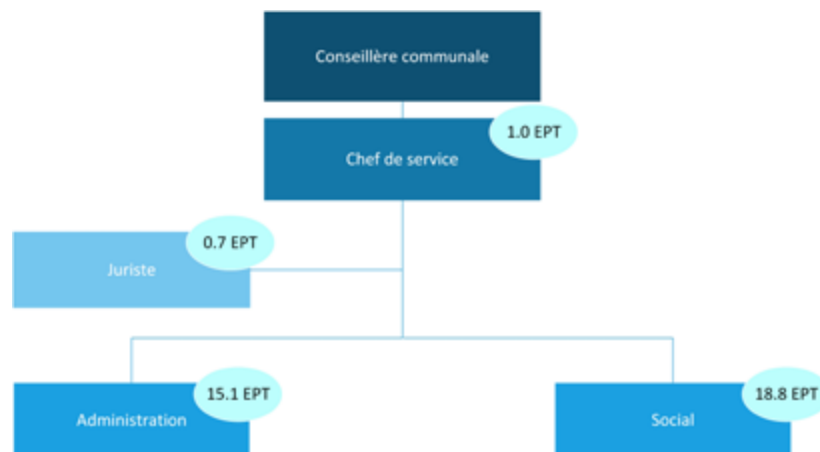
10.5. Prise de position sur la nouvelle loi cantonale sur l'aide sociale

Le Conseil communal, sur proposition de l'AS, a répondu au projet de révision de la loi cantonale sur l'aide sociale trois points principaux en ressortent:

- La Ville de Fribourg souhaite maintenir son Service de l'aide sociale et ainsi ne pas participer à la régionalisation. Elle souhaite ainsi utiliser la disposition qui autorise les communes de plus de 25 000 habitants-es à disposer de sa propre structure.
- La Ville de Fribourg s'est prononcée pour l'abandon du remboursement de l'aide sociale (sauf exception). Cette mesure évitera des situations complexes qui arrivent tardivement au Service et améliorera l'accessibilité de l'aide sociale,
- Dans l'objectif de renforcer la prévention, elle s'est prononcée pour le renforcement de l'aide personnelle proposé dans le projet de loi.

11. Curatelles d'adultes

Direction: Mirjam Ballmer, conseillère communale
 Chef de service: David Thiémard
 Dotation: 44 collaborateurs-rices (35,6 EPT)²⁵



Le Service des curatelles d'adultes (SCA) a pour mission de gérer les affaires des personnes domiciliées légalement en ville de Fribourg et qui se trouvent en incapacité partielle ou complète de le faire car elles ne bénéficient d'aucune autre assistance. Le Service n'agit que sur mandat de la Justice de paix de l'arrondissement de la Sarine, avec laquelle il travaille en étroite collaboration. Il emploie des curateurs et des curatrices qui rendent compte de leur activité auprès de la Justice de paix par le dépôt annuel des comptes et d'un rapport pour chacun de leurs usagers et usagers.

11.1. Des mandats de plus en plus complexes

Au 31 décembre 2023, le Service avait en charge 919 dossiers courants (contre 924 en 2022). Comme l'année dernière, le nombre de mandats reste stable avec un total de 114 nouveaux dossiers. Le nombre d'écritures comptables par mandat a lui augmenté de 6,5%, passant de 91 259 (2022) à 97 194. Cela met en lumière un point important: à l'intérieur de chaque dossier, il y a de plus en plus d'éléments à traiter. L'accroissement de la complexité des mandats, observée en 2022, se poursuit. Un exemple, le nombre de dossiers concernant les 18-25 ans a tout simplement doublé (de 62 en 2022 à 126 en 2023). A noter que dans les deux premières semaines de janvier 2024, le Service a déjà reçu 4 nouveaux dossiers pour cette

tranche d'âge. Une tendance qui semble donc se pérenniser. Quant aux mandats dits « simples », ils diminuent de plus en plus et ne représentent plus que 20% des mesures attribuées au SCA.

Autre phénomène, la réduction des perspectives de levées de mesures, à court et à moyen terme. En effet, si quarante-sept levées de mesures avaient été projetées à fin 2022, le chiffre a été divisé par deux à la fin 2023 (26 projections de levées de mesure seulement).

L'augmentation de la charge du Service résulte également du traitement de situations directement liées à des personnes sous curatelle, souvent dans des dossiers avec la perception de l'aide sociale. Quarante-six personnes sont concernées en 2023.

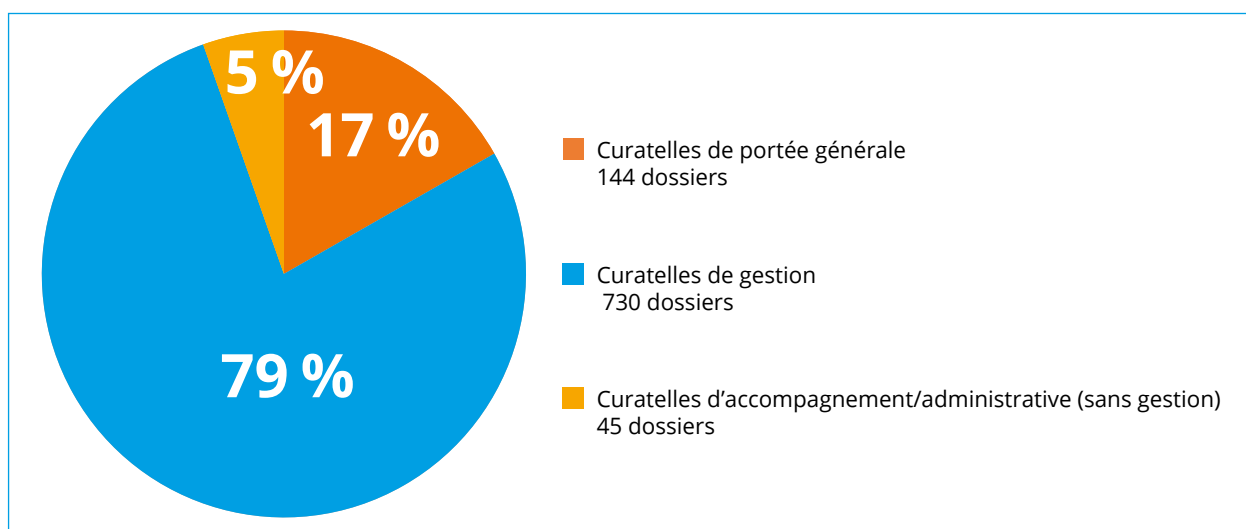
Parmi les personnes sous curatelle en ville de Fribourg, 97 bénéficiaient également de prestations de l'aide sociale en 2023, soit 5 de plus qu'en 2022. La collaboration entre les deux services s'intensifie et se fluidifie.

Il est à noter que le nombre de dossiers fluctue au cours de l'année, avec des pics selon certains mois (51 dossiers de plus à fin octobre 2023 pour un résultat à -5 dossiers à fin 2023).

²⁵ Sans compter la Direction; 1,1 EPT vacant

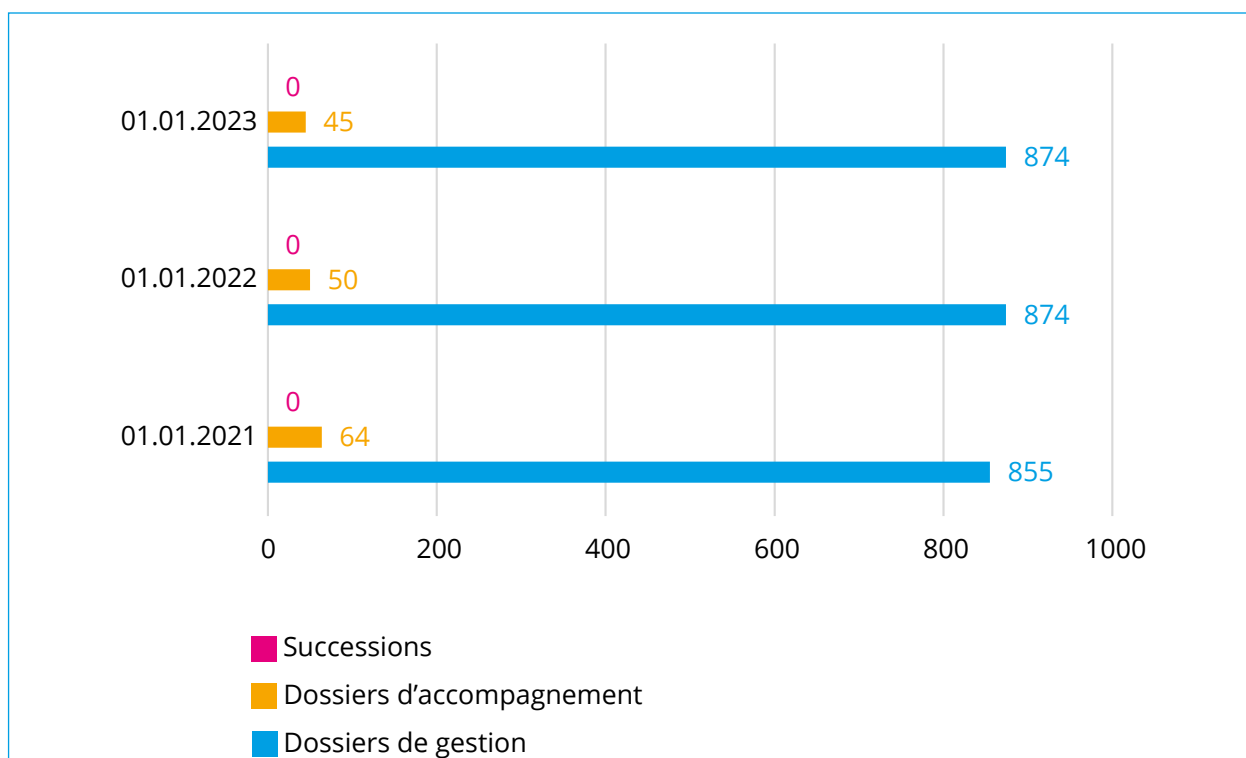
Entrées et sorties de curatelles en 2023					
Mesures	Situation 01.01.23	Entrées	Sorties	Changements	Total 31.12.23
Curatelles de portée générale	155	8	10	-9	144
Curatelles adultes	719	78	83	+16	730
Curatelles d'accompagnement	50	26	24	-7	45
Total	924	112	117	0	919

Dossiers suivis en 2023



62

Evolution des dossiers de gestion et d'accompagnement sur trois ans



Comptes	2023
Comptes de gestion tenus	705
Avoirs sur les comptes de gestion	9 023'037.31
Comptes épargne tenus	439
Avoirs sur les comptes épargnes	15 053'004.88
Comptes titres tenus	37
Avoirs sur les comptes titres	3 323'318.20
Personnes suivies avec dettes à l'office des poursuites	272
Personnes avec des dettes (hors poursuites et aide sociale)	45
Montant des dettes	47 083'796.99

11.2. Différentes formes de curatelles

Le Service des curatelles d'adultes peut être appelé à intervenir en faveur de tout type de population, mais il est mandaté essentiellement en faveur d'une population adulte (la protection des mineurs relevant du Service de l'enfance et de la jeunesse de l'Etat de Fribourg).

L'aide apportée par le Service des curatelles dépend dans sa nature et son étendue du type de mandat confié (curatelles d'accompagnement, de représentation, de gestion, de coopération ou de portée générale), comme des capacités que conserve la personne concernée. Le Service des curatelles peut ainsi se limiter dans certains cas à de la gestion financière et des démarches administratives ou judiciaires, mais offre dans d'autres cas un accompagnement personnel de l'utilisateur plus ou moins important, en fonction de ses besoins (organiser une admission en institution, mettre en place des aides à domicile, un suivi médical, etc.).

11.3. Recrutement et stages

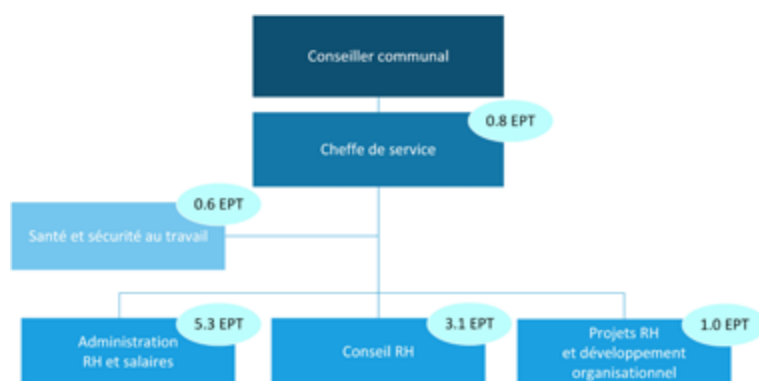
Le recrutement de personnel qualifié dans le domaine est difficile tant le marché est tendu. C'est pourquoi les Curatelles d'adultes mise sur les stages. En effet, 70% du personnel actuel a été engagé à la suite d'un stage – soit directement en fin d'études, soit après avoir acquis une expérience professionnelle ailleurs. D'ailleurs, en 2023, cinq personnes ont effectué leur stage dans le Service. En outre, tous les trois ans, un-e apprenti-e employé-e de commerce y effectue sa formation.

Le Service entretient d'excellentes collaborations avec les hautes écoles qui lui fournissent ces stagiaires, notamment avec la Haute école de travail social (HETS-FR). Réciproquement, des membres du Service sont appelés régulièrement à donner des cours dans les hautes écoles.

Le prochain défi du Service des curatelles d'adultes tient maintenant dans le recrutement d'employés-es et d'étudiants-es germanophones ou bilingues. En effet, 10% des personnes concernées étant alémanique, le Service se doit de garantir un accompagnement dans la langue idoine. Tous les documents sont ainsi traduits et lorsque la possibilité de mettre une curatrice ou un curateur germanophone est possible, la solution est appliquée.

12. Ressources humaines

Direction: Thierry Steiert, syndic
 Cheffe de service: Sabrina Plumettaz
 Dotation: 13 collaborateurs·rices (10,8 EPT)²⁶



64

Pendant toute l'année 2023, le Service des ressources humaines a mis au centre de ses préoccupations le bien-être et la satisfaction des collaborateurs·trices de la Ville de Fribourg. Le Service a également poursuivi l'accompagnement dans le changement au sein des différents services et secteurs. Le Service a aussi passé avec succès le second audit de surveillance pour le label EQUAL-SALARY, permettant à la Ville de Fribourg d'affirmer son engagement durable pour l'égalité salariale. La certification EQUAL-SALARY est valable pendant trois ans; le renouvellement de cette certification est prévu pour l'automne 2024. Au 31 décembre 2023, la Ville de Fribourg comptait 729 collaborateurs·rices pour un total de 583,93 EPT²⁷. Depuis 2022, les postes pérennes d'apprentis·es et de stagiaires sont présentés dans les effectifs et sur les organigrammes. Sur l'ensemble des services, l'âge moyen est de 44,69 ans et l'ancienneté moyenne de 14,12 années.

12.1. Donner son avis sur son travail

Du 29 août au 19 septembre 2023, la Ville de Fribourg, à travers le Service des ressources humaines, a mené une enquête de satisfaction auprès de son personnel. La réalisation et l'évaluation ont été confiées à l'entreprise de sondage externe Empiricon AG, située à Berne. Cette enquête, anonyme, a permis d'évaluer la situation de travail des collaborateurs·rices, de reconnaître les points forts et d'identifier d'éventuelles pistes d'amélioration. Sur 644 personnes contactées, 515 ont participé à l'enquête. Cela correspond à un taux de participation de 80%. Dans l'ensemble, les résultats de l'enquête se situent majoritairement à un bon niveau. La satisfaction au travail est évaluée positivement. Les

points forts de la Ville de Fribourg se situent dans les thèmes du contenu du travail, de l'orientation vers le service et de la conciliation de la vie professionnelle et de la vie privée. Pour la suite du processus, il est important de tirer les bonnes conclusions et d'engager, avec le Conseil communal et les services, un processus de développement ciblé sur les thèmes pertinents.

12.2. Conflits: prévenir plutôt que guérir

Dans le cadre de la mise en œuvre du Règlement du personnel, la Ville de Fribourg a édicté une directive relative à la prévention et la gestion du harcèlement et des difficultés relationnelles sur le lieu de travail. Dans ce contexte, le Service des ressources humaines a organisé des séances d'informations destinées à tout le personnel de la Ville. Ces séances ont eu pour but de préciser les droits et devoirs de chacun·e et d'intervenir en amont de tout conflit. Les séances ont aussi permis aux collaborateurs·rices de faire la connaissance des deux personnes de confiance pour la Ville de Fribourg.

12.3. Transfert de la CPPVF

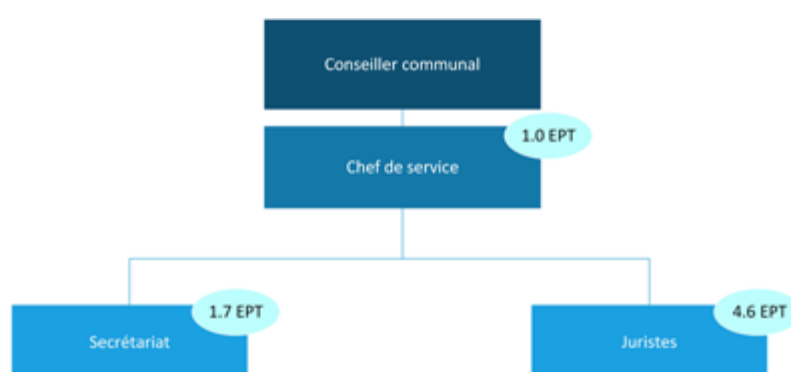
Depuis le 1^{er} janvier 2023, la Caisse de Prévoyance du Personnel de la Ville de Fribourg (CPPVF) est gérée par les Retraites Populaires, un partenaire de choix, avec 115 ans d'existence et plus de 200 000 assurés·es. De plus, les Retraites populaires sont une référence pour les collectivités publiques, elles gèrent la prévoyance professionnelle pour la plupart des communes vaudoises. Le pas du numérique dans ce domaine a également pu être franchi, puisque tous·tes les assurés·es disposent à présent d'un espace personnel en ligne.

²⁶ Sans compter la Direction; 0,6 EPT vacants

²⁷ Personnel sous contrat de droit public, sous contrat de droit privé de durée indéterminée, stagiaires et apprentis·es au budget

13. Service juridique

Direction : Thierry Steiert, syndic
 Chef de service : Richard Jordan
 Dotation : 9 collaborateurs·rices (7,3 EPT)³⁰



Transversal, le Service juridique travaille essentiellement sur des projets portés par d'autres services. Ses deux missions principales sont la prévention et la réparation. La première se traduit par des activités d'information, de soutien et d'élaboration des règlements; la seconde consiste à traiter les réclamations et les recours ainsi que les questions juridiques litigieuses en amont d'une procédure. En 2023, le Service a traité plus de 600 demandes émanant des services communaux, auxquelles s'ajoutent les demandes externes, la révision du PAL, l'élaboration et la révision des règlements communaux.

13.1. Soutien au-delà de l'Administration communale

Les demandes de soutien juridique étant en constante augmentation, la charge de travail du Service a continué de croître. Les Services d'urbanisme et architecture ainsi que du génie civil, de l'environnement et de l'énergie ont déposé à eux deux plus de la moitié des demandes (procédures concernant le PAL, permis de construire et de démolir, requalification des espaces publics). Les Services de l'administration générale, des finances, des ressources humaines et de l'enfance, des écoles et de la cohésion sociale ont également sollicité le personnel juridique de façon régulière.

En plus de l'Administration communale, l'Association des communes fribourgeoises (ACF) bénéficie également du soutien et de l'expertise du Service juridique. Celui-ci a été régulièrement sollicité pour prendre position sur des dossiers concernant les communes ou représenter l'association dans des groupes de travail, notamment sur la révision de la loi sur la protection des données et la législation cantonale sur les marchés publics. Même si leurs ressources et compétences diffèrent, toutes les communes sont confrontées à des situations juridiques similaires. La Ville de Fribourg ayant généralement déjà vécu des affaires complexes, elle soutient les autres communes dans la résolution de ces situations, en mettant ses employés-es communaux·ales à disposition³¹.

13.2. Protection des données et accès aux documents

Suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur la protection des données (LPD) en septembre 2023 et en prévision de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi cantonale sur la protection des données (LPrD) le 1^{er} janvier 2024, les services communaux ont été nombreux à demander conseils et soutien au Service juridique. Celui-ci a par ailleurs participé à l'élaboration de la nouvelle loi cantonale sur la protection des données,

³⁰ Sans compter la Direction; 0 EPT vacant

³¹ Ceci n'est pas propre au Service juridique. D'autres services communaux sont régulièrement sollicités par l'ACF, notamment sur des questions d'ordre technique.

La loi sur l'information et l'accès aux documents donne à toute personne le droit de consulter des documents officiels sans devoir justifier d'un intérêt particulier. Elle a notamment pour but de contribuer de manière essentielle à la transparence des activités de l'administration. Avec la révision générale du plan d'aménagement local (PAL), le nombre de demande d'accès aux documents de la part de la population a considérablement augmenté.

13.3. Révision de nombreux règlements

Le Service travaille en étroite collaboration avec d'autres services et les spécialistes du terrain concernant l'élaboration ou la révision des règlements. Deux à trois ans de travail « dans l'ombre » sont parfois nécessaires avant la validation politique des documents. Il s'agit donc d'un travail de longue haleine, impliquant la coordination entre services et la révision de plusieurs règlements simultanés lorsque ceux-ci font référence les uns aux autres ou ont des thématiques communes. En 2023, les nouvelles moutures du Règlement général de police, le Règlement concernant l'évacuation et l'épuration des eaux usées et du Règlement sur la fourniture d'eau potable ont été adoptés par le Conseil général; le Règlement d'utilisation du fonds en faveur de la transition énergétique et le Règlement sur l'organisation de la société d'investissement en faveur des projets de transition énergétique ont quant à eux été approuvés par l'Etat; le Service juridique a également poursuivi les travaux de refonte du Règlement sur le cimetière.

13.4. Forte croissance des activités juridiques

Le droit des marchés publics est aujourd'hui un élément incontournable des activités de l'Administration communale. Il engendre ainsi une complexité et une charge de travail supplémentaire. En fonction des valeurs seuils des différents marchés, il est effectivement nécessaire de procéder à un appel d'offres et de rendre une décision d'adjudication. Les contrats qui suivent sont également soumis à l'examen du Service juridique.

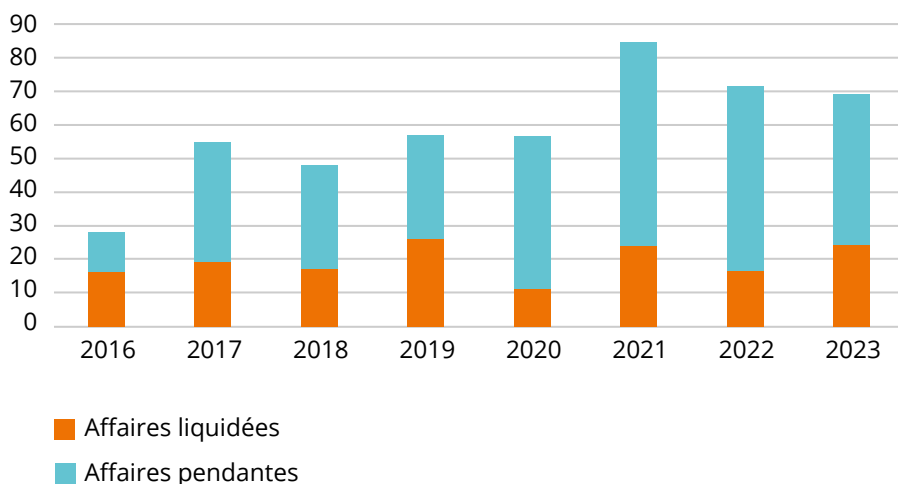
Véritable phénomène de société, l'usage des voies de droit par le citoyen a fortement évolué: toute personne peut aujourd'hui entamer sans frais des procédures juridiques, en faisant par exemple opposition à un projet. L'usage d'internet, qui simplifie la recherche sur les questions juridiques et les voies de droit, a amplifié le phénomène. Si le citoyen peut désormais plus facilement faire valoir ses droits et donner son avis quant aux projets qui auront un impact direct sur sa vie et « sa » ville, cette évolution sociétale a également une forte influence sur le travail du Service juridique.

Deux dossiers majeurs ont encore sollicité le Service:

- Décharge de Châtillon: renouvellement des conventions avec les propriétaires fonciers et autres partenaires, relations avec les autorités cantonales.
- Révision générale du Plan d'aménagement local: en appui au Service d'urbanisme et architecture, le Service juridique a géré les oppositions (convocations, procès-verbaux) et a participé de manière active aux séances de conciliation. La rédaction des décisions sur opposition (+ de 400) est en cours.

66

Procédures civiles et administratives - Situation au 31.12.2023



Impressum

Édition

Ville de Fribourg
Secrétariat de Ville
Place de l'Hôtel-de-Ville 3
CH-1700 Fribourg
www.ville-fribourg.ch

Rédaction

Ville de Fribourg
Secteur de la communication
Place de l'Hôtel-de-Ville 3
CH-1700 Fribourg
communication@ville-fribourg.ch

Wieke Chanez
Consultante en communication

Maquette

Inventaire Communication Visuelle Sàrl
Grand-Rue 7
CH-1700 Fribourg
www.inventaire.ch

Photographies

© Ville de Fribourg

Mise en page et impression

Ville de Fribourg
Centrale d'impression
Rue de l'Hôpital 2
CH-1700 Fribourg

© Ville de Fribourg 2024

